

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2002.

La séance est ouverte à 17 heures 20 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Je demande à Stéphanie BOCQUET de faire l'appel.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, BOCQUET, BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, MM. CHARLES, CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mmes FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, M. MARCHAND, Mme MERLIN, MM. MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, MM. QUIQUET, RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : M. BERNARD, Mme COOLZAET, MM. MAUROY, MOREAU, PECHARMAN, Mme REDLICH, MM. ROMAN, SINAGRA (pouvoir).

Je vous propose que nous commençons ce Conseil Municipal.

Tout d'abord, un mot sur l'explosion criminelle qui s'est produite hier 24 mars dans une boucherie située place de la Nouvelle Aventure à Wazemmes et qui a fait quatre blessés légers. Heureusement, aucune de ces blessures n'était grave puisque la victime la plus touchée a pu ressortir du C.H.R. le jour même. Nous souhaitons à chacun de ces blessés un prompt rétablissement et nous accompagnons les commerçants qui ont vu une partie de leur boutique détruite par cette explosion.

Vous savez que cet acte criminel s'est déroulé à une heure de forte affluence. Il avait à l'évidence pour but de blesser, voire plus. Nous ne savons pas aujourd'hui quelle est l'origine de ces faits, s'il s'agit d'un problème personnel entre les propriétaires et l'auteur de cet acte, d'un acte raciste ou autre. Nous l'ignorons. La Police Judiciaire mène son enquête et je ne doute pas que chacun ici pourra s'élever contre de tels actes qui, heureusement, en la circonstance, ont été sans conséquences, mais qui auraient pu ne pas l'être. Et ce d'autant plus que nous sommes au cœur d'un quartier populaire où de nombreux Lillois et habitants de la métropole aiment à se rencontrer dans toute leur diversité le dimanche matin pour ce marché.

Je souhaite que les auteurs soient rapidement identifiés et déférés devant la justice.

J'en viens au carnet pour signaler que l'une de nos collègues, Madame Sylvie FOLENS a connu récemment la douleur de perdre son père. Je veux redire ce soir à Sylvie FOLENS et à sa famille la part que nous prenons à sa peine et lui transmettre à nouveau les condoléances du Conseil Municipal.

Je voudrais aussi souhaiter un prompt rétablissement à Bernard ROMAN qui est absent aujourd'hui. A la suite d'une chute, il a fait l'objet d'examen complémentaires qui le conduisent à prendre quelques jours de repos. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement. Madame DA SILVA sera amenée à intervenir tout à l'heure en son lieu et place.

.../...

Je ferai à présent quelques communications rapides, mais néanmoins importantes pour notre ville.

D'abord, un mot sur l'école Cabanis, dossier suivi avec attention par Ariane CAPON jour après jour, puisque depuis plus d'un mois maintenant, de nombreux parents d'élèves organisés en comité se sont mobilisés contre l'éventualité de la fermeture à la rentrée scolaire prochaine d'une classe à l'école Cabanis dans le quartier de Fives, qui, je le rappelle, est située en Zone d'Education Prioritaire.

Dès le 25 février, j'adressais une lettre à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur DUNOYER, pour l'alerter sur la vive préoccupation des parents et lui demander un nouvel examen de la situation.

Il me répondait dans les termes suivants, à savoir que l'évolution des effectifs de cette école faisait apparaître une baisse lente et régulière du nombre d'enfants scolarisés puisque nous sommes passés de 133 en 1997 à 122 en 2001, avec des pertes notamment dans le passage de CP en CE1 et de CE1 en CE2. Il me confirmait que la Directrice, n'ayant pas transmis ses prévisions pour la rentrée 2002, celles-ci avaient été arrêtées avec l'Inspecteur de la circonscription à 114 élèves.

Cette école, me disait Monsieur DUNOYER en réponse à nos préoccupations, se situant dans un milieu social défavorisé, bénéficie d'une moyenne spécifique relative à un classement en précarité. La mesure de retrait de classe prononcée a tenu compte de la spécificité de l'école Cabanis.

Toutefois, Monsieur l'Inspecteur d'Académie m'assure, dans cette lettre, après les multiples interventions que nous avons faites auprès de lui, que si à la rentrée, comme le pensent les parents, et comme nous le pensons aussi -car il y a tout près de cette école des nouveaux logements en cours d'occupation- le nombre d'enfants devait être à la hauteur attendue, cette classe ne serait pas fermée.

Voilà le point aujourd'hui.

Le chiffre de 114 qui a été arrêté par l'Education Nationale est donc un chiffre théorique. Nous pensons que nous attendrons à la rentrée les 125 enfants qui permettraient de maintenir cette classe.

Je voulais simplement informer le Conseil Municipal à la fois des initiatives que nous avons prises, du suivi quotidien par Ariane CAPON de ce dossier, et dire aussi aux parents de l'école Cabanis que, si nous atteignons comme nous le pensons, ce chiffre, il faudra faire en sorte que cette classe ne soit pas supprimée.

Je voudrais maintenant vous dire un mot sur l'hébergement d'urgence. Nous en avons parlé à plusieurs reprises, et notamment Patrick KANNER qui a présenté avant l'hiver le plan d'accueil d'urgence à la fois des sans domicile fixe et des demandeurs d'asile. Patrick KANNER et certains élus rencontrent en permanence les associations. Mais la réalité, nous la connaissons en nous promenant dans la ville, et je veux dire que la situation ne s'améliore pas puisque nous constatons un afflux tout à fait conséquent de demandeurs d'asile et de réfugiés.

Si je souhaitais en redire un mot aujourd'hui, c'est pour rappeler que la ville de Lille apporte aujourd'hui 70% de l'offre d'hébergement d'urgence dans la métropole. A la demande que nous avons faite -Patrick KANNER d'ailleurs autant au nom du Conseil Général que dans ses fonctions ici-même, et moi-même au nom de la Ville de Lille- le Préfet a réuni un certain nombre de Maires de la Métropole. 187 places supplémentaires ont été trouvées dans quelques communes, mais nous

.../...

sommes encore en deçà des besoins. C'est la raison pour laquelle je réinsiste auprès de chacun de mes collègues pour qu'ils puissent intervenir auprès de leurs amis Maires des communes avoisinantes, pour dire que la ville de Lille fait déjà beaucoup, qu'il est difficile de faire plus, et souhaiter que nous fassions preuve d'un peu plus de solidarité notamment vis-à-vis de réfugiés venant de pays en guerre ou présentant des risques de guerre.

Je voulais redire ici à la fois l'engagement de la Ville de Lille et en même temps son souhait qu'une solidarité plus grande puisse être apportée.

Je souhaitais maintenant dire un mot sur la situation de deux entreprises textiles, l'une à Hellemmes et l'autre à Lomme, appartenant au Groupe MOSSLEY, qui se comporte de manière inacceptable vis-à-vis de leurs salariés.

La première entreprise est la SARL Hellemmes dont Gilles PARGNEAUX, Maire d'Hellemmes, Pierre DE SAINTIGNON, et moi-même avons accompagné depuis sa mise en liquidation les 129 salariés. La ville d'Hellemmes a d'ailleurs aidé ces salariés pendant une période d'abord d'occupation, puis de discussion et de négociation d'un plan social. Ces salariés ont été licenciés et depuis, seuls sept d'entre eux ont retrouvé un emploi alors même qu'aucun n'a perçu les indemnités dues par le Groupe MOSSLEY.

Afin de pouvoir indemniser les salariés, puisqu'un immeuble sis à Hellemmes appartient aujourd'hui au groupe MOSSLEY, le liquidateur a saisi le tribunal de Commerce de Lille afin que le Groupe MOSSLEY mis en cause puisse remplir ses obligations financières en matière sociale. MOSSLEY a été condamné par le Tribunal à payer la somme d'environ 1 M€ auxquels s'ajoutent maintenant des pénalités, mais il a fait appel auprès de la Cour d'Appel de Douai.

Je dois vous dire que, malgré de nombreux essais, y compris du Conseil Régional par la voix de Pierre de SAINTIGNON, pour essayer d'apporter une avance à ses salariés en attendant la vente de l'immeuble, il s'avère qu'aucune Collectivité locale ne peut faire un tel montage sur le plan juridique. Il ne nous est donc pas possible d'aider, au-delà de ce qui a pu être fait, c'est-à-dire de manière évidemment assez limitée, les salariés de cette entreprise.

D'autres entreprises appartiennent à ce groupe dont le siège social n'est pas dans notre département, l'entreprise Lomme SAS et Vireloy SAS à Tourcoing. Mais en ce qui concerne l'entreprise de Lomme, là aussi, le Groupe MOSSLEY a d'abord « vendu » si je puis dire les salariés, c'est-à-dire ni les murs, ni l'équipement, pour 1 franc symbolique à une personne qui s'est retrouvée dans une situation où elle disposait de salariés sans avoir aucun moyen de faire fonctionner l'entreprise.

Devant le risque que nous avons soulevé d'aller devant les tribunaux contre le Groupe MOSSLEY, celui-ci a racheté à la personne l'ensemble de l'entreprise et l'a revendue à un dirigeant qui a déposé son bilan.

Nous voyons bien qu'il s'agit dans les deux cas, de la part du Groupe MOSSLEY qui est un groupe dont la santé est correcte, de se débarrasser -excusez-moi du terme- de deux établissements et de ses salariés sans appliquer aucune des règles du Droit du Travail et sans même verser les indemnités auxquelles ces salariés ont droit.

Je dois dire que nous espérons que de tels comportements n'existaient plus dans notre pays. Même s'il y a souvent des conflits en cas de licenciements et de perte d'emplois, nous avons là vraiment affaire à un groupe et à des dirigeants qui s'assoient totalement sur le Droit du Travail comme sur le Code du Commerce et qui traitent les salariés en deçà de tout ce qui est acceptable.

.../...

Les maires des communes associées, Gilles PARGNEAUX et Yves DURAND, suivent évidemment de près la situation et continuent à accompagner les salariés. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons essayé de faire un portage qui n'est pas possible pour accompagner les salariés d'Hellemmes qui, d'ores et déjà, n'ont plus aucun salaire et n'ont pas encore touché leurs indemnités. Les salariés de Lomme sont quant à eux dans une situation extrêmement précaire, sans qu'on sache véritablement aujourd'hui où ils en sont puisque le chômage partiel a été refusé par le Directeur Départemental du Travail.

Je sais que le Président de l'Union des Industries Textiles auprès duquel nous sommes intervenus a pris une décision au niveau du patronat pour sanctionner les dirigeants de l'entreprise MOSSLEY. En tout état de cause, je voulais, même si je sais que ce n'est pas grand-chose, devant leur situation, redire aux salariés d'Hellemmes et de Lomme que nous sommes auprès d'eux, même si nous ne pouvons pas légalement les accompagner financièrement dans une période extrêmement difficile, et que nous condamnons avec la plus grande fermeté de tels agissements de la part d'un Groupe qui, encore une fois, n'est pas un Groupe en difficulté.

Un mot maintenant pour informer ceux qui ne l'ont pas vu que j'ai été amenée à signer avec Guy HASCOET, Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire, un protocole d'accord sur le développement de l'économie sociale et solidaire le 16 mars dernier. Depuis longtemps, la Ville de Lille a instauré un véritable dialogue avec les acteurs de l'économie solidaire et sociale qui sont très importants dans notre ville, comme chacun sait, et qui constituent une des forces majeures de notre ville.

Depuis mars 2001, Christiane BOUCHART, Adjointe à l'Economie Solidaire -je crois d'ailleurs que nous sommes la seule Ville de France à avoir un Adjoint chargé de l'Economie Solidaire- a engagé avec ces acteurs un diagnostic sur la place de l'économie sociale et solidaire dans notre Ville et sur les moyens de développer ces secteurs dont je rappelle que, de l'insertion à la réponse aux nouveaux besoins, il constitue véritablement aujourd'hui un secteur de l'économie créant à la fois des richesses et des emplois, sans avoir une logique de rentabilité à court terme comme cela peut être le cas dans des entreprises classiques.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, Guy HASCOET, a lancé, vous le savez, un appel d'offres dans toutes les villes de France pour s'engager à conforter cette économie sociale et solidaire, et nous avons signé avec lui ce protocole qui nous permettra d'avoir des aides de l'Etat en complément de celles que nous avons votées nous-mêmes pour le développement de ce secteur.

Je remercie Christiane BOUCHART du travail qu'elle a déjà accompli, mais aussi de celui qu'elle va poursuivre pour que ce développement puisse être une réalité encore plus grande dans notre ville.

Voilà, mes chers collègues, les quelques points que je voulais aborder. Ils ne sont pas particulièrement gais, si je parle à la fois de l'acte criminel de Wazemmes et de la situation des salariés de MOSSLEY ou du problème de l'hébergement d'urgence, mais je crois qu'il était important que vous puissiez être informés de ces différents événements ou de leur évolution.

Je vous propose maintenant de regarder un petit film pour présenter le bilan des forums citoyens avant que je puisse vous en dire quelques mots.

(film)

.../...

Je ne sais pas si tout le monde dit « chapeau », mais nous avons fait ce que nous avons dit... Nous nous étions engagés à être à l'écoute des Lillois et des Lilloises en permanence dans l'esprit de ce qui a été fait depuis longtemps dans notre ville. Je rappelle que Pierre MAUROY a mis en place les conseils de quartier il y a près de vingt cinq ans maintenant. Nous étions une des premières villes à le faire.

Nous avons modifié à la fois la composition des Conseillers de Quartier, que je salue, puisqu'ils sont toujours extrêmement nombreux ici aux séances du Conseil Municipal, les missions, les objectifs de ces Conseils de quartier. Nous avons accru les budgets décentralisés et créé un fonds d'initiative habitants dans chacun des quartiers. Nous savons bien que, pour beaucoup de Lillois et de Lilloises aujourd'hui, beaucoup des problèmes concrets qui se posent à eux trouvent une solution dans leur mairie de quartier, et nous savons aussi comment les avis des conseils de quartier nous sont véritablement utiles.

A côté des Conseils de quartier, vous savez que nous disposons dans notre ville depuis longtemps de nombreux outils de concertation. Je pense bien sûr au Conseil Communal de Concertation présidé par Michel FALISE, qui, avec toutes les forces vives de la ville, a travaillé sur un certain nombre de sujets qui, d'ailleurs, ont permis de saisir la municipalité et d'avancer.

Ils sont saisis pour avis sur un certain nombre de thèmes et nous apportent en permanence sous forme d'aiguillon leurs idées et leurs avis.

Je n'insisterai pas sur l'ensemble des outils comme le Conseil Municipal d'enfants que préside Madame GEORGET et qui est un outil particulièrement performant. Nous réfléchissons d'ailleurs actuellement à la mise en place d'un Conseil Municipal pour les jeunes, ce qui n'est pas facile car autant les enfants peuvent voter en classe puisqu'à cet âge-là, ils sont tous en classe, autant pour des jeunes qui seraient âgés entre 16 et 20 ou 22 ans, il est clair que certains travaillent, d'autres sont en contrat de qualification, d'autres sont au chômage, et il est plus difficile de trouver une représentativité. Néanmoins, nous y travaillons, convaincus que la démocratie passe par l'expression le plus tôt possible, l'écoute des autres, et la capacité à prendre parti dans le débat public tout en étant capable de respecter la règle collective et les avis qui sont différents.

Au-delà de ces différentes instances, les commissions extra-municipales, les commissions concernant les personnes âgées, les handicapés, le tourisme, dans divers domaines dans notre ville, sans compter les offices, comme l'Office Municipal des Sports, nous font travailler en permanence avec les acteurs de la ville.

Je ne vais pas développer l'ensemble de ces points, mais simplement dire un mot des deux outils complémentaires que nous avons souhaité mettre dans notre boîte à outils de la démocratie participative, dont les forums citoyens dont vous venez de voir un petit échantillon.

Nous nous étions engagés à réaliser ce forum citoyen sur un premier thème à savoir les espaces publics, propreté, sécurité, déplacement, stationnement, espaces verts, espaces publics, et nous en avons d'ores et déjà réalisé un par quartier. Comme nous l'avons appris par ce petit film, il y avait en moyenne entre 200 et 220 personnes dans ces forums.

Ils ont été précédés d'un travail réalisé avec le Conseil de quartier qui faisait un bilan sur ce thème dans chaque quartier des points forts et des points faibles. Donc, vous voyez que nous n'hésitons pas à mettre l'accent y compris sur ce qui ne va pas pour les porter en débat. Et, à la suite de ces forums, dans « toutes boîtes » a été distribué un compte rendu de la parole des habitants, des réponses des élus, mais aussi des réponses aux questions qui pouvaient d'ores et déjà être apportées. Bien évidemment, certaines de ces questions nécessitent un travail complémentaire et donnent lieu à un suivi et à des réponses qui seront apportées aux habitants du quartier.

.../...

Je voudrais en quelques mots revenir sur l'importance et l'intérêt de ces forums citoyens.

Je crois qu'ils sont extrêmement utiles puisque, nous le savons, la plupart de nos concitoyens, aujourd'hui, souhaitent pouvoir s'exprimer sur ce qui les intéresse directement, et en l'occurrence les espaces publics : à la fois la propreté, des espaces verts plus importants dans notre ville, des espaces publics de qualité, des problèmes de sécurité, des problèmes de stationnement.

Et nous pouvions, nous élus, à côté des engagements que nous avons pris dans notre programme et qui sont d'ores et déjà fort avancés, apporter des réponses. Je pense au projet propreté qui a donné lieu à un nouvel appel d'offres, à des discussions avec la Communauté Urbaine, et qui va donner lieu à une campagne de communication vis-à-vis des Lillois dans quelques jours.

Je pense au programme « espaces verts » qui a été présenté par Eric QUIQUET au précédent Conseil Municipal.

Nous parlerons avec Roger VICOT de la sécurité pour faire un bilan de l'ensemble des instruments que nous avons mis en place et notamment des cellules de veille à un prochain Conseil.

Bref, sur ces sujets concernant les espaces publics, nous avons bien évidemment apporté des réponses sur lesquelles nous nous étions engagés auprès des Lillois.

Mais, il est vrai que, quartier après quartier, il est utile d'entendre les habitants sur ce qu'ils ont à nous dire. Il est aussi utile, et si je peux me permettre, c'est le deuxième intérêt de ces forums citoyens, que les habitants s'écoutent eux-mêmes.

Il était frappant de voir combien dans certains forums, les propos étaient contradictoires, ce qui permet peut-être parfois à certains habitants de voir que trancher, quand on est homme ou femme politique, ce n'est pas aussi facile que cela, quand on entend, dans la même réunion, certains demander la mise en sens unique d'une rue et d'autres s'y opposer farouchement ; certains demander des espaces de parking sur une place et d'autres demander un espace vert....

Je crois que toute l'ambition de la politique est à la fois d'entendre ces demandes, d'essayer de comprendre la réalité de ce qui est prioritaire dans un quartier, et de prendre les décisions qui s'imposent après avoir entendu ce qu'ont à nous dire les habitants.

J'ai été frappée par le fait qu'au-delà de ces paroles diverses, ces forums citoyens permettaient à certains Lillois et Lilloises, ceux qui sont venus à ces forums, plus de 2000 finalement au total, de s'écouter, de discuter. J'ai en tête un dialogue tout à fait passionnant qui avait commencé de manière un peu dure aux Bois-Blancs entre les jeunes et les personnes âgées du quartier.

J'ai en tête à Fives un débat entre un certain nombre d'habitants sur le problème de la place de la voiture et des piétons.

Je pense que ce type de forum a aussi une résultante qui est que chaque habitant devienne progressivement un peu plus citoyen, c'est-à-dire prenne en compte les avis des autres, et se rende compte qu'habiter dans une ville, c'est certes avoir des exigences pour soi-même, mais être aussi obligé d'écouter ce que demandent vos voisins, ce que demandent les autres, pour arriver aux meilleures décisions possibles pour le quartier.

Donc, là aussi, nous avons avancé.

.../...

On pourrait dire qu'une des conséquences, même si elle n'était pas voulue au départ, est que beaucoup de ceux qui ont assisté à ces forums ont bien pris conscience que beaucoup pouvait être fait par la municipalité elle-même, mais que sur des sujets comme la propreté, la qualité des espaces publics, le comportement même des citoyens était tout à fait important, et que le civisme, la responsabilité de chacun faisait aussi partie de ce que l'on devait se dire dans des réunions de cette nature.

Nous allons bien évidemment poursuivre, comme nous nous y sommes engagés, ces forums citoyens, avec le même état d'esprit. Nous réaliserons sans doute en partie avant l'été dans chaque quartier un deuxième forum sur les services rendus aux habitants, l'ensemble des services de proximité, culturels, sportifs, sociaux, et puis, en fin d'année, sur un thème touchant à la fois au développement économique, à l'emploi et à l'insertion.

Nous serons alors amenés à faire tous ensemble un bilan de ces forums citoyens, à continuer de cette manière l'année prochaine, ou peut-être, par exemple proposer que les Présidents de Conseil de Quartier, avec le Conseil de quartier, choisissent deux thèmes qui pourraient être plus prégnants dans ce quartier et nécessiter des forums particuliers l'année prochaine.

Le débat reste ouvert, car je crois que nous avons intérêt en la matière à continuer à réfléchir. Le Conseil Communal de Concertation sera saisi du bilan de ces forums citoyens, et je crois qu'il sera utile qu'il nous donne son avis sur l'ensemble de nos instruments de la démocratie participative.

Je voudrais dire néanmoins en conclusion que j'y relève un point très positif, c'est que nous avons eu dans ces forums des hommes et des femmes que nous n'entendons pas habituellement. Nous n'avons pas retrouvé essentiellement les forces vives du quartier, et je dirai que lorsqu'elles étaient là, elles se sont tuées pour laisser parler les habitants, ou en tout cas elles n'ont pas monopolisé la parole.

Nous avons entendu des hommes et des femmes qui avaient des idées sur leur quartier et que nous n'entendons pas habituellement.

Côté regret, nous le savions mais je crois qu'il faut que nous y travaillions, c'est que, sans doute, ceux qui ont le plus de difficultés sont aussi ceux qui ne viennent pas dans ces réunions et dont on n'entend pas la voix. Il faudra continuer à y réfléchir comme nous avons commencé à le faire avec Patrick KANNER, avec Latifa KECHEMIR, avec les associations de lutte contre les exclusions, pour voir comment faire en sorte que la voix de ceux-là même qui ont peut-être le plus de choses à nous dire puisse aussi s'exprimer.

Un mot, et j'en aurai terminé, sur les ateliers urbains de proximité, je ne reviens pas sur l'objectif. Il s'agit, sur tout grand aménagement ou tout nouvel équipement, de faire en sorte que les habitants puissent donner leur avis, non pas lorsque la première maquette est déjà là, mais très en amont sur le projet, avant que des décisions soient prises, et puissent ainsi faire entendre leur voix et s'approprier un nouvel équipement, un nouvel aménagement dans leur quartier.

Je ne reviens pas sur l'atelier urbain de proximité de Wazemmes au sujet de l'usine Leclerc qui sera transformée en un espace culturel pour 2004. Il a donné lieu à un travail très intéressant qui se poursuit d'ailleurs avec les architectes -nous avons quasiment terminé- tant sur l'organisation de l'espace et de ses environs que sur le contenu même de cette maison folie puisque ce sont les habitants eux-mêmes qui seront amenés, pour certaines parties de ce lieu, à intervenir et à agir.

.../...

Je voudrais simplement annoncer aujourd'hui qu'un nouvel atelier urbain de proximité sera mis en place sur l'aménagement du boulevard Jean-Baptiste Lebas –Eric QUIQUET sera amené à en parler bientôt-. Nous nous étions engagés là aussi dans notre programme à faire en sorte que le boulevard Jean-Baptiste LEBAS devienne un espace vert. C'est un travail très important qui va prendre beaucoup de temps. Un travail a été mené par la Municipalité. Nous avons maintenant bien avancé dans la réflexion et nous pouvons aller devant les habitants, mais aussi devant ceux qui posent leur voiture sur le boulevard pour discuter avec eux de l'espace futur mais aussi des solutions à trouver pour ceux qui, aujourd'hui, utilisent le boulevard Jean-Baptiste Lebas comme un parking.

D'autres ateliers urbains de proximité seront mis en place dans les mois qui viennent, notamment sans doute à Lille-Sud sur le parc des nouveaux sports ou à Fives sur l'ensemble du square des Mères, du centre social, et de la salle des fêtes, mais il est encore trop tôt aujourd'hui pour en parler.

Voilà, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais dire sur l'avancée de la démocratie participative.

Peut-être un mot pour dire que Monsieur Christian DECOCQ m'a fait part récemment des propositions de l'Opposition pour mettre en place, comme je l'avais proposé lors de notre arrivée, un statut et des droits pour l'Opposition de notre ville. Nous avons depuis été rejoints par la loi sur la démocratie de proximité qui fait quelques avancées. Nous avons discuté très récemment avec Monsieur DECOCQ de ces propositions qui nécessitent une modification du règlement intérieur de notre Conseil Municipal.

Donc, avec son accord, je propose qu'après en avoir rediscuté nous présentions ces propositions lors du prochain Conseil Municipal.

Voilà ce que je souhaitais dire sur la démocratie participative.

Je crois qu'il n'y avait pas de demande d'intervention. Donc, nous allons passer aux dossiers du Conseil.

Je vais donner la parole à Madame STANIEC pour une présentation de la politique en faveur des personnes âgées.

Chemise n°18

Rapporteur : Madame STANIEC  
Conseillère municipale déléguée

#### ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

02/216 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille Sud. Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

02/217 - Avances sur subventions destinées aux associations à caractère social - Action Sociale Logement.

Adoptés.

Madame le Maire, vous avez bien voulu me confier il y a presque un an la délégation « retraités et personnes âgées ».

.../...

Le champ est vaste tant par la diversité sociologique que par la différence d'âge, de 60 à plus de 100 ans, mais également par les nombreux thèmes à aborder : hébergement, santé, culture, sport.

D'autres élus avant moi ont travaillé afin de développer une politique en faveur des personnes âgées. Je ne citerai que les derniers, mais non les moindres, Patrick KANNER et Martine FILLEUL, qui a dans le dernier mandat, mis en route un plan d'action en faveur des personnes âgées.

L'importance de la tâche nécessite de travailler par priorité en s'adressant d'abord à ceux qui sont le plus en difficultés, mais sans écarter les autres. Car n'oublions jamais qu'hier ils étaient jeunes et que, demain, peut-être, nous serons âgés.

Je souhaite, si vous le permettez, profiter de cette tribune pour apporter une précision dans la terminologie de ma délégation. En effet, « retraités et personnes âgées » ne correspondent plus à l'état d'esprit et encore moins à l'état physique des personnes que je rencontre. Elles et ils sont actifs, dynamiques, porteurs de projets, engagés dans la vie associative, profitant de la vie et en aucune manière en retrait. J'utiliserai donc plutôt le mot « seniors », un terme qui se développe, qui correspond plus à ces personnes qui bougent.

Bien entendu, je n'oublie pas qu'une partie d'entre eux rencontrent la maladie qui peut entraîner une dépendance plus ou moins grande en fonction de l'état de santé et des ressources.

Heureusement, le Gouvernement a pris des mesures importantes, et Madame le Maire, dans d'autres missions, vous avez été à l'initiative de beaucoup d'entre elles.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie se met en place dans le département du Nord. Elle tient compte des difficultés sociales, des difficultés de santé. Elle est ouverte à tous après évaluation médico-sociale. Il s'agit d'une petite révolution qui va être d'un grand secours.

L'A.P.A. est un outil important dans le développement d'une politique gérontologique qui a des acteurs institutionnels variés, l'Etat, le Conseil Général, la Commune, et également le Centre Communal d'Action Sociale qui est un des acteurs dans la commune. Car la Ville de Lille a fait le choix de partager son action gérontologique à la fois au travers du C.C.A.S. et de la délégation que j'anime.

C'est donc en faisant référence à l'action du C.C.A.S. et à ma délégation que je vais aborder devant vous les points importants.

Après quelques chiffres, j'aborderai l'hébergement, les services à la personne, l'animation, la ville accessible.

Les statistiques.

Les plus de 60 ans sont aujourd'hui 30.264 (chiffre 99) pour Lille-Hellemmes-Lomme, avec pour les plus de 75 ans, 11.722 personnes, nombre qui va doubler d'ici 2009.

Ce sont Hellemmes et les quartiers de Lille-Centre qui comptent le plus grand nombre de seniors, Bois-Blancs, Faubourg de Béthune, le plus petit nombre.

Le plus grand nombre de personnes seules se trouve à Fives, Saint-Maurice (pardon, Saint-Maurice - Pellevoisin, parce que Betty va me faire la remarque...) et Centre.

L'hébergement.

.../...

6 résidences de retraite ont été créées à Lille accueillant 165 résidents, la prochaine ouvrira bientôt à Vauban. 3 résidences locatives, dont celle des Beignaux, qui fera bientôt l'objet d'une réhabilitation.

Les objectifs à développer sont la poursuite de la démarche qualité qui implique le résident, la famille, et le personnel pour l'élaboration d'un projet de vie qui nécessite une formation qualifiante des agents.

L'accueil de population à besoins spécifiques, les personnes désorientées, les personnes handicapées, ou celles qui sont d'origine étrangère.

L'aide aux familles par un accueil de jour à développer, un hébergement temporaire.

Mais également soutenir la complémentarité avec les équipements privés et associatifs notamment avec la signature d'une charte qualité.

Les services à la personne.

Des services sont assumés directement par la Ville et son C.C.A.S., port de repas à domicile, télé-alarme, allô-maltraitance. A noter qu'un gros travail reste à faire sur cette question puisque l'on note que 50% des maltraitants sont un membre de la famille.

D'autres services sont assumés par le mandat associatif : soins à domicile, aide à domicile, adaptation du logement. Il nous faut continuer à soutenir ces partenaires afin d'augmenter l'offre de services sur la ville, développer les actions de prévention en imaginant d'autres actions pour lutter contre l'isolement et poursuivre les actions de santé comme le partenariat remarquable que nous avons développé avec les caisses de retraite et la Ville de Lille pour la campagne sur les 10 quartiers lillois, pour la campagne de lutte contre l'ostéoporose.

Afin d'imaginer d'autres projets, plusieurs modes d'échange entre les différents partenaires ont été institués, bien entendu, l'instance locale de gérontologie qui regroupe tous les partenaires institutionnels ou associatifs.

La concertation initiée par le Conseil Général a permis l'expression des besoins afin de préciser le schéma départemental gérontologique.

La coordination avec le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, initiée par l'Etat. Lui a pour mission de prendre en compte toute la population de plus de 60 ans afin de l'informer, l'orienter, et si un besoin spécifique apparaît, avec l'aide des partenaires, évaluer et mettre en place un plan d'aide.

Dans les perspectives, il nous faut encore élargir, structurer le partenariat par des conventions, renforcer les moyens humains.

Un projet de réseau ville-hôpital se développe avec de nombreux partenaires, médecins de ville, associations d'aide et de soins à domicile, action sociale, infirmières libérales, kinésithérapeutes ; les hôpitaux, Bateliers du C.H.R. de Lille, Saint-Vincent, Sainte-Camille, etc... l'objectif étant d'améliorer la prise en charge sanitaire de la personne.

L'animation.

.../...

Des clubs de quartier existent. Tous les locaux ne sont pas parfaits. Un gros travail de modernisation reste à faire. L'objectif est que chaque quartier soit doté d'un espace confortable et moderne pour que les seniors développent de nouvelles activités. Mais il faut aussi que chaque équipement municipal intègre des créneaux réservés pour le développement de cette activité.

Le sport, la culture, l'informatique, les rencontres inter-générationnelles, la transmission du savoir, sont autant de thèmes à développer avec mes collègues des autres délégations.

Une petite information, Madame le Maire, pour illustrer mon propos. Lorsque vous êtes arrivée à Lille, vous avez créé pour les jeunes les « Lilliades ». Aujourd'hui, cela participe à donner une autre image des jeunes. Eh bien, avec ma collègue, Michelle DEMESSINE, et le service des sports, nous allons créer « Lillâges » pour les seniors, une journée sportive en mai pour montrer tout ce que les seniors sont capables de faire.

Une ville accessible.

Même si les seniors sont actifs, ils ont parfois du mal à se déplacer. Les transports en commun sont donc encore à améliorer. Mais ils aiment aussi se reposer et des points de repos dans les espaces verts ou sur les trottoirs sont à développer.

Il faut également mettre à leur disposition toute l'information possible. Le point « Infos » dans le hall de l'Hôtel de Ville a été créé pour cela. Un numéro de téléphone à retenir : 03 20 49 57 59. Il est là pour informer, mais aussi pour aider. C'est ainsi que des emplois jeunes ont été formés, et vont au domicile de la personne afin de lui proposer un plan d'aide avec les partenaires.

Il faut encore travailler sur des modes de communication différents afin que chacun trouve sa réponse, notamment pour les personnes d'origine culturelle différente.

Il faut développer d'autres lieux d'information comme dans chaque mairie de quartier.

Enfin, nous développerons encore des campagnes d'information thématique comme celle que nous avons menée sur l'euro.

Vous le voyez, beaucoup a été fait. Beaucoup reste à faire. Mais nous avons la chance à Lille d'avoir un partenariat très riche et très divers qui a le souci de travailler avec un objectif commun : améliorer la vie des seniors.

En plus, nous avons des seniors dynamiques, actifs, eux-mêmes acteurs de notre ville, tous les atouts pour que la ville de Lille soit la ville où il fait bon vivre pour un senior.

Permettez-moi, Madame le Maire, de remercier l'ensemble des partenaires qui travaillent avec moi sur cette délégation, et également les services qui sont bien entendu toujours extrêmement moteurs dans le développement et l'application d'une politique.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

C'était une présentation complète et qui montre qu'aujourd'hui l'ensemble de la vie appartient aux seniors.

Je proposais à Monsieur DECOCQ de s'inscrire aux prochains « Lillâges » avec moi, mais il ne semble pas tout à fait convaincu... Nous en reparlerons... Ce serait l'occasion de faire du sport et de nous aérer...

.../...

En tout cas, merci pour cette présentation et pour la politique qui est menée, comme vous l'avez dit, en association avec beaucoup de partenaires, et autour de ces structures, des établissements assez caractéristiques dans notre ville, des petits établissements intégrés au cœur des quartiers avec beaucoup de seniors qui vivent à domicile et qui interviennent maintenant dans tous les domaines de la ville, soit dans l'inter-générationnel où elles apportent leurs souvenirs, leur culture aux jeunes comme bénévoles dans les associations, mais aussi en recevant des services de ces mêmes associations.

Merci infiniment.

Je donne la parole à Monsieur KANNER qui va nous parler du rapport 212 : Contrat Educatif Local - Programme d'Actions au titre de l'année 2002 - Financements.

Chemise n°16

Rapporteur : Monsieur KANNER,  
Adjoint au Maire

### SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

02/212 - Contrat Educatif Local - Programme d'actions au titre de l'année 2002 - Financements.

Madame le Maire, chers collègues, j'ai effectivement l'honneur de présenter à l'approbation du Conseil Municipal de ce soir la programmation 2002 du Contrat Educatif Local, troisième du genre, en cofinancement avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et en liaison étroite avec l'Education Nationale.

C'est en 2000 que notre collègue, Madame Ariane CAPON, a initié cet important dispositif, et je souhaite ici souligner son investissement personnel et celui de nos services dans un dossier complexe, mais dont les suites sont remarquables au regard par exemple des résultats scolaires tout à fait exceptionnels des enfants bénéficiant du dispositif ARVEJ, par exemple sur le quartier de Moulins.

Notre Commission « Solidarité et Projets Educatifs » du 5 mars a approuvé les orientations et propositions de la délibération que je vous présente ce soir.

Ainsi, en lien étroit avec les priorités du Contrat de Ville animé par Pierre de SAINTIGNON, ce sont 22 actions dont un tiers de nouvelles représentant près de 234.000 € d'engagements financiers qui bénéficieront à environ 8000 enfants lillois différents.

Le contrat éducatif local, Madame le Maire, mes chers collègues, est l'un des étages de la fusée -permettez-moi l'expression- « projet éducatif global » qui se compose aussi du contrat petite enfance, du contrat temps libre, et d'une série de nouveaux dispositifs actuellement en élaboration et enrichis notamment par les réflexions du Conseil Communal de Concertation présidé par Monsieur Michel FALISE, de celles engagées sur l'aménagement du temps de l'enfant sous l'impulsion de Monsieur Eric QUIQUET, et bientôt de celles des Conseils de quartier où je souhaite me rendre comme récemment aux Bois-Blancs.

Toutes ces démarches de concertation devraient aboutir à la fin du printemps à une délibération cadre marquant la volonté politique de la Ville dans ce domaine.

.../...

Or, nos écoles et leurs équipes enseignantes mettent depuis de nombreuses années l'enfant au cœur de l'action éducative, action éducative qui proclame à juste titre que cet enfant n'est pas seulement un élève.

Dans cette approche, l'école est un véritable centre de vie. Elle est l'un des lieux privilégiés du renforcement ou parfois du rétablissement de l'égalité des chances de tous.

Mais, depuis plusieurs années, l'aménagement du temps de l'enfant fait l'objet de nombreuses recherches démontrant que la mise à profit du temps de l'enfant en dehors du temps de classe est essentielle pour plusieurs raisons.

Elle est essentielle pour l'épanouissement de sa personnalité. Elle est essentielle pour son apprentissage de la vie sociale dans le respect de son environnement, de son entourage. Elle est aussi essentielle pour sa réussite scolaire, en sachant repérer et révéler chez l'enfant ses potentialités en matière sportive ou artistique par exemple et en lui donnant les moyens de les exprimer autour de filières d'excellence où les maisons de quartier et centres sociaux de Lille devront prendre manifestement toute leur place.

Ainsi, avec l'implication des parents qui sera souhaitée, je dirai même organisée, le temps avant et après l'école, le temps du transport, le temps de la restauration, le temps du mercredi ou des vacances, c'est-à-dire tous ces temps péri et extrascolaires font partie intégrante de notre contrat éducatif local.

Le Contrat Educatif Local, mes chers collègues, est donc manifestement l'un des outils privilégiés de la mise en œuvre de cette grande ambition municipale visant à construire un projet éducatif tout au long de la vie.

Mes chers collègues, l'éducation commence à la naissance et se développe tout au long de l'existence. L'éducation doit permettre non seulement l'acquisition des savoirs, mais aussi l'épanouissement de l'individu dans le respect des autres. Elle est la base du nécessaire apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité, et de la solidarité.

Le Contrat Educatif Local de Lille, que je vous demande de bien vouloir approuver ce soir, contribue depuis trois années maintenant à cet enjeu de société qui se résume tout simplement à préparer collectivement notre avenir.

Madame le Maire - Merci, Monsieur KANNER.

Madame BAERT.

Mme BAERT - Madame le Maire, mes chers collègues, je voudrais, au nom du Groupe « Union pour Lille » faire quelques remarques sur ce dossier qui concerne le Contrat Educatif Local.

Le Contrat Educatif Local à Lille rentre dans sa troisième année. Vous nous présentez ce soir 22 actions nouvelles ou renouvelées pour la programmation 2002 en direction des enfants de 3 à 15 ans.

Nous nous sommes déjà exprimés sur ce dossier du C.E.L. au Conseil Municipal du 10 juillet 2000. Jacques RICHIR soulignait trois points sur lesquels les actions du C.E.L. pour l'année 2000 n'étaient pas suffisamment pertinentes. Je les rappelle aujourd'hui car ces remarques sont toujours d'actualité cette année pour nous.

.../...

Tout d'abord, l'importance de la place des parents dans toute politique éducative. Il y a lieu de ne pas dessaisir les familles de leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants, ni de se substituer à elles, mais au contraire de trouver les moyens de les impliquer davantage dans une démarche de responsabilisation et d'accompagnement si besoin est.

Pour la programmation 2002, il n'y a pourtant que 4 actions sur 25 qui associent les parents. Il est d'autant plus important de vous le rappeler que ce point figurait dans votre diagnostic pour la recevabilité des actions C.E.L.. je cite : « la participation des parents est l'un des enjeux principal du C.E.L.. Il constitue même un critère fort de recevabilité des actions ». Or, lors de la réalisation de l'état des lieux des activités péri et extrascolaires, les parents y sont quasiment absents.

Deuxième remarque, ce Contrat Educatif Local n'associe pas suffisamment non plus l'un de ces acteurs pourtant important sur Lille qu'est l'enseignement privé. Faut-il rappeler qu'il y a de nombreuses écoles d'enseignement privé dans les quartiers lillois qui scolarisent les enfants de milieu modeste et que ces enfants doivent aussi bénéficier plus largement des actions du Contrat Educatif Local.

Troisième remarque, il existe toujours -et je vais même dire jusqu'à quand ?- un problème au niveau de la restauration scolaire qui réside dans le nombre, la formation, la qualification et le turn-over des intervenants.

Ce problème, vous l'avez pleinement diagnostiqué dans le schéma de développement du C.E.L. il y a trois ans. Je cite : « tous les quartiers sans exception ont fait remonter des difficultés rencontrées lors de la restauration scolaire. Le problème principal est à trouver dans la formation et la qualification des intervenants ». Je suis d'ailleurs intervenue à de nombreuses reprises au Conseil Municipal pour vous demander de prendre en compte ce gros problème du taux d'encadrement des enfants le midi et de la qualification des animateurs de restauration scolaire.

Le peu de formation dispensée par l'association « Avenir Enfance » à une douzaine d'animateurs de restauration scolaire est certes un bon début, mais cela n'est pas suffisant au vu de l'étendue du problème sur la ville.

L'actualité récente sur le groupe scolaire Jean Zay témoigne si besoin était de l'urgence d'une réponse sur ce dossier qu'est l'amélioration de l'animation dans les restaurants scolaires de la ville.

L'amélioration des moyens consistant en l'achat de matériels (action 21) est certes importante, mais si vous n'avez pas des intervenants qualifiés présents, professionnels et en nombre suffisant, vous ne résoudrez pas le problème de la qualité de l'animation.

On peut tout à fait comprendre qu'une offre d'emploi à des personnes qui n'en ont pas soit recherchée par la Ville, mais cet objectif ne doit pas, surtout dans le domaine de l'éducation, se faire au détriment d'une offre d'encadrement qualifié.

Je rappelle à tous que sur 500 animateurs, 30 seulement sont des enseignants.

Sur les 470 autres animateurs, combien ont ne serait-ce que le BAFA ?...

Dans d'autres villes, les enseignants participent davantage à l'encadrement des restaurants scolaires et cela se passe mieux car ce sont des professionnels.

Autres points qui paraissent être récurrents depuis la mise en place du C.E.L..

.../...

Globalement, l'ensemble des quartiers lillois souffrent d'un manque de coordination et de concertation des acteurs éducatifs. J'ai déjà parlé des parents, mais l'implication et la participation des enseignants dans les actions du C.E.L. est également quasi inexistante, alors qu'ils sont eux aussi des acteurs importants dans la mise en place d'une co-éducation.

Pourquoi n'y a-t-il jamais eu par exemple à l'initiative de la Ville une rencontre avec l'ensemble des partenaires, représentants des associations, enseignants, représentants des parents d'élèves, et même le Conseil Municipal d'enfants carrément absent de ce dossier.

Cette rencontre permettrait de présenter le diagnostic et les objectifs du C.E.L. de Lille. Cela pourrait être le départ d'actions concertées, donc pertinentes et coordonnées entre tous les co-éducateurs sur le territoire de la ville.

Je souhaite aussi souligner, comme vous venez de le faire Monsieur KANNER, que nous avons toujours été d'accord et encouragé le projet ARVEJ sur deux écoles de Moulins au vu des résultats très encourageants de ce projet. L'évaluation des résultats scolaires amène en effet l'école Duruy au cinquième rang des écoles lilloises quant à la réussite des évaluations de CE2. Et l'offre diversifiée des activités culturelles ou sportives y est bien développée.

Il faut, dans le même temps, dire que ce projet absorbe quasiment la moitié des financements du C.E.L.

Nous aurions souhaité sur ce dossier de l'ARVEJ, et puisque les résultats sont très positifs, une ambition plus marquée pour l'étendue de l'expérience sur d'autres quartiers. Nous ne souhaitons pas pénaliser les nombreuses associations qui participent à ce C.E.L., ni décourager les animateurs, éducateurs, qui s'investissent parfois au-delà de leur rétribution financière. C'est la raison pour laquelle nous voterons ce dossier.

Il n'en reste pas moins que nous prenons date car il y a trois domaines que nous souhaiterions voir davantage pris en compte par la Ville, pilote de ce dossier.

Le premier est de rétablir l'adéquation entre le diagnostic qui a permis de définir les objectifs prioritaires pour le C.E.L. et les actions que vous présentez qui restent trop souvent en décalage avec les objectifs prioritaires que vous avez pourtant vous-mêmes définis.

Je vous rappelle que trois des objectifs majeurs du C.E.L. étaient de travailler sur la formation et sur la qualification des intervenants, de favoriser la participation des parents dans toutes les activités éducatives, d'améliorer l'animation pendant le temps de la restauration scolaire.

C'est aussi la raison pour laquelle vous ne pouvez pas faire l'impasse sur la mise en place d'une évaluation continue pour toutes ces actions au niveau de la ville.

J'y ajouterai d'ailleurs les actions du volet « éducation » du Contrat de ville.

C'est la seule manière de concilier diagnostic, objectif prioritaire et action.

Sans cette méthodologie, vous n'aurez qu'un catalogue d'actions disséminées au petit bonheur la chance sur le territoire lillois, une accumulation d'actions disparates à certains endroits, et une absence d'actions dans d'autres. Tout cela étant bien loin d'une politique éducative pertinente sur le long terme.

Je vais citer un exemple qui va prêter à sourire, mais qui est révélateur du manque d'organisation, de suivi et de communication en mairie.

.../...

Lors de la commission présidée par Monsieur KANNER où nous avons étudié ce dossier du C.E.L., une action sur Fives d'accompagnement éducatif et culturel pour un budget total de 23.060,05 € avait été présentée. En Commission, les commissaires avaient jugé qu'une vision globale concernant toutes les actions financées par la Ville devait être donnée. C'est la raison pour laquelle sont jointes aujourd'hui au dossier du C.E.L. les actions du volet « éducation » du Contrat de Ville que nous avons tous, souvenez-vous, votées au dernier Conseil Municipal.

Mais c'est aussi la raison pour laquelle cette action sur Fives a disparu du dossier C.E.L. que nous votons aujourd'hui car quelqu'un a dû s'apercevoir en dernière minute que cette action avait déjà été financée au dernier Conseil Municipal et qu'on pouvait difficilement la financer une deuxième fois au Conseil Municipal suivant.

Avouez que cela fait quand même désordre, non ?... Cela illustre pourtant votre difficulté à vous y retrouver vous-mêmes dans ces dispositifs. Espérons que les 22.867,35 € de l'action 15 visant à rémunérer un poste de coordinateur réglera ces petits problèmes.

Le deuxième domaine que nous souhaitons voir davantage pris en compte, c'est la nécessité de revoir la répartition de l'enveloppe budgétaire du C.E.L. par rapport aux problèmes et priorités révélés par le diagnostic, notamment pour l'encadrement restauration scolaire, mais aussi pour étendre l'expérience très positive de l'ARVEJ sur d'autres territoires eux aussi en difficultés scolaires et sociales. L'évaluation vous permettrait d'ailleurs de mieux redéployer cette enveloppe financière.

Enfin, troisième domaine, c'est amplifier la participation et la coordination de tous les acteurs co-éducateurs de l'enfant car la construction d'une politique éducative globale passe par une nécessaire implication de tous les acteurs.

Madame le Maire, mes chers collègues, j'en ai fini.

Madame le Maire - Monsieur KANNER.

M. KANNER - Madame le Maire, autant je trouvais le début de l'intervention de Madame BAERT plutôt constructive, autant à la fin j'ai trouvé que son fond remontait à la surface, et je trouve dommage qu'elle ait terminé par quelques remarquables désagréables, d'autant plus que Madame BAERT sait parfaitement que, dans le cadre des commissions que j'ai l'honneur d'animer, la transparence est totale sur les dossiers que nous présentons, mais je comprends que nous puissions être bientôt en campagne électorale.

Enfin... Madame BAERT, je vais essayer de vous répondre point par point sur les différents sujets que vous avez évoqués.

Tout d'abord, vous avez eu la gentillesse de le rappeler, nous avons joint à ce dossier l'ensemble des 50 actions pilotées dans le cadre du Contrat de Ville sous l'autorité de Monsieur Pierre de SAINTIGNON et si vous avez bien regardé ce dossier, ce dont je ne doute pas, vous aurez remarqué que l'implication des parents est extrêmement présente dans les dossiers de Monsieur de SAINTIGNON.

Vous faites "non" de la tête, mais je vais essayer de vous convaincre en vous citant par exemple les actions de « fil au fil » qui permettent d'engager les parents dans les pratiques éducatives à Fives, ou les Francas du Nord qui ont monté des ateliers de parents d'éducation familiale sur Lille-Sud, ou encore Lille-Sud Insertion qui monte des relais parents-école.

.../...

Donc, la préoccupation qui est la vôtre, chère Madame, nous la partageons d'autant plus, et vous le verrez prochainement, que dans le cadre du projet éducatif global, dont le C.E.L. est un des éléments, nous allons insister sur cette notion de co-éducation qui, comme à vous, nous semble prioritaire aujourd'hui. Le temps des parents à côté de leurs enfants est un temps essentiel pour une éducation réussie.

Vous évoquez ensuite l'enseignement privé. Aujourd'hui, nous avons une relation qui est financière avec l'enseignement privé dans le cadre des obligations légales qui génèrent des relations entre une ville et le diocèse en la matière.

Effectivement, chère Madame, je souhaite profiter de cette relation financière pour, aujourd'hui, peut-être, bâtir avec l'enseignement privé, et je reconnais comme vous, mais comme tout le monde ici dans cette salle, que plusieurs écoles assurent des missions de service social manifestes dans cette ville, mais que cela repose aussi sur la bonne volonté des enseignants, des directeurs d'établissement pour travailler dans l'esprit de solidarité qui nous anime au travers du Contrat Educatif Local.

Donc, ma porte est ouverte, la leur l'est aussi, je n'en doute pas, et sous l'autorité de Madame le Maire, je pense que nous pourrions trouver les coordinations en la matière.

La restauration scolaire a aussi été un de vos points d'intervention.

Vous remarquerez quand même, Madame BAERT, que 10% des crédits du C.E.L. sont destinés à l'amélioration de ce secteur de la restauration scolaire, et aujourd'hui une étude est engagée notamment avec l'ANACT pour conforter la présence des emplois jeunes au sein de nos équipements, sachant que nous pensons que le temps de la restauration scolaire doit être un temps éducatif. Cela passera manifestement par la création au sein des services municipaux, en accord avec le Maire, de plusieurs véritables métiers d'animation péri-scolaire qui constitueront l'un des éléments de réussite du Projet Educatif Global qui fera l'objet d'une délibération à la fin de ce printemps devant ce même Conseil Municipal.

La participation des enseignants existe, elle est permanente sans être toujours formalisée. Sachez que tant au niveau des services qu'au niveau des élus, et je parle sous le contrôle de Madame CAPON qui a longtemps assuré cette partie de délégation, nous avons un lien direct avec le corps enseignant. Ce lien direct va être conforté avec les nouvelles missions dont se dote la Caisse des Ecoles.

Vous savez que la Caisse des Ecoles a vu évoluer ses missions puisqu'une partie de la gestion a été rebasculée au niveau de la Ville de Lille en tant que telle, et nous avons gardé l'outil « caisse des écoles » comme une commission extra-municipale permanente nous permettant d'associer plus largement non seulement le corps enseignant mais aussi des représentants des parents d'élèves.

Je pense que cette participation devrait prochainement aboutir à l'émergence de journées d'éducation dans cette ville nous permettant là aussi d'avoir une réflexion globale sur le problème éducatif, et pas uniquement sur les problèmes du temps scolaire. Je pense que vous partagerez aussi ce sentiment.

Donc, Madame le Maire, j'ai envie de dire au Conseil Municipal que le travail est en cours, qu'il se fait sereinement, sans à coups, avec une volonté déterminée de mettre en œuvre ce Projet Educatif Global qui a fait l'objet de votre annonce et de votre engagement, Madame le Maire, dans le cadre du programme municipal que vous avez eu l'honneur de présenter aux Lillois il y a un an. C'est un travail de longue haleine avec une administration, l'Education Nationale, qui a ses habitudes, ses règles, et il ne faut en l'occurrence brusquer personne.

.../...

Donc, ce travail se fera au rythme qui est nécessaire, c'est-à-dire le rythme d'un minimum de sagesse, sans précipitation. Je crois, Madame BAERT, que vous comprendrez cela, vous qui faites partie de ce corps enseignant, vous qui êtes aussi mère de famille, vous qui êtes aussi tout simplement citoyenne, je pense que vous apprécierez très rapidement le travail que nous ferons pour cette ville dans la confiance. C'est avant tout cela qui anime l'action des élus en charge de ce dossier, et je tiens à saluer Madame CAPON, Monsieur LENGLET sur la partie des collèges, et notre collègue, Monsieur ORIOL, sur la partie de la restauration scolaire.

En tout cas, je tiens, malgré les propos un peu acerbes de la fin de votre intervention, à remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour ce vote qui peut-être sera unanime en la matière.

Madame le Maire - Je vous remercie, Monsieur KANNER.

Si je peux ajouter un vœu complémentaire, je partage l'avis de Madame BAERT sur le coût de l'ARVEJ, mais si elle pouvait nous aider à convaincre l'Education Nationale de prendre en charge ce Projet Educatif Global qui existe à l'ARVEJ puisque je rappelle que dans un quartier en difficulté, les enfants travaillent 6 jours, le matin à l'école, et que l'après-midi, ils ont des activités culturelles, sociales, éducatives, sportives, leur permettant d'avoir de meilleurs résultats scolaires. C'est vrai, vous l'avez d'ailleurs dit vous-même, mais c'est la Ville qui porte l'ensemble des intervenants l'après-midi.

Donc, le Projet Educatif Global que Patrick KANNER élabore avec l'ensemble des composantes qui vont de la famille, l'école, les associations culturelles, sportives, tout ce qui peut contribuer à l'éducation civique au sens large du terme pour nos enfants, passe sans doute par une intervention de la Municipalité. Vous avez dit qu'elle était parfois multiple, mais c'est vrai aussi que pour obtenir des financements extérieurs, il faut parfois monter des dispositifs parallèles. En tout cas, je crois qu'elle passe aussi par une acceptation de l'Education Nationale de nous aider à financer ce Projet Educatif Global. C'est ce que nous essayons de faire actuellement, et je ne doute pas que vous nous soutiendrez en la matière.

Qui vote pour cette délibération : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci beaucoup.

Adopté.

02/213 - Association Départementale des Francas du Nord - Versement d'une subvention.

Adopté.

02/214 - Communication - Calendrier de fonctionnement des Centres de Loisirs sans Hébergement, des Espaces Educatifs et des centres d'animation de la Petite Enfance de la Ville de Lille, de la Ville de Lomme et de la Commune Associée d'Hellemmes pour l'année 2002.

Le Conseil Municipal prend acte.

Chemise n°7

Rapporteur : Madame DA VILVA,  
Adjointe au Maire  
en l'absence de Monsieur ROMAN

FINANCES

02/142 - Budget Primitif 2002 - Fiscalité directe locale - Vote des taux.

.../...

Madame le Maire - Madame DA SILVA pour la délibération 142.

Mme DA SILVA - Madame le Maire, mes chers collègues, je voudrais attirer votre attention sur le rapport 142 relatif à la fixation des taux de la fiscalité directe locale.

En effet, la mise en œuvre de la taxe professionnelle d'agglomération au 1er janvier 2002 au profit de Lille-Métropole Communauté Urbaine a pour conséquence la perception par celle-ci de la part de la taxe professionnelle auparavant perçue par la Ville de Lille.

A contrario, la Ville encaissera en 2002 la part de la taxe foncière et la taxe d'habitation autrefois perçues par Lille-Métropole Communauté Urbaine.

Dès lors, la Ville de Lille, pour la première fois de son histoire, limitera ses décisions en matière fiscale aux taxes foncières et aux taxes d'habitation.

A ce premier élément, s'ajoute la volonté de la majorité municipale de stabiliser, voire diminuer la pression fiscale sur les ménages. Cette volonté affirmée lors du débat d'orientation budgétaire du 12 novembre 2001 et lors du vote du budget le 14 décembre dernier, trouve sa concrétisation dans le rapport qui vous est soumis aujourd'hui.

Le vote des taux fiscaux qui vous est proposé est en parfaite adéquation avec nos engagements, notamment avec la nouvelle réduction des taux de taxe d'habitation qui est de 2/3 d'un point, visant à corriger, comme nous nous y étions engagés, le différentiel résultant des changements de politiques d'abattement pratiquées par Lille-Métropole Communauté Urbaine et par la Ville de Lille.

Cette décision de modération fiscale a été prise alors que, par ailleurs, le budget primitif voté le 14 décembre 2001 s'est montré particulièrement ambitieux en matière de politique culturelle, de proximité, d'environnement, de nettoyage, de la petite enfance. Mais ceci a pu se faire par une parfaite optimisation de nos dépenses, mais aussi parce que la situation financière de la Ville ne cesse de s'améliorer. Tout d'abord, en matière de taxe professionnelle où les rôles supplémentaires de fiscalité perçus avoisinent les 900.000 € et viennent grossir à proportion la dotation de compensation versée par Lille-Métropole Communauté Urbaine.

Amélioration également en matière d'impôts des ménages où l'augmentation avoisine 2,50% des gains de base.

Nous avons pris des engagements de modération fiscale. Nous respectons ces engagements, tout en proposant un programme municipal très exigeant et fédérateur. Tel est le contexte dans lequel je vous demande d'adopter cette baisse des taux fiscaux pour 2002.

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, chers collègues, je voudrais adresser à Bernard ROMAN tous les vœux de rétablissement de la part de l'Opposition et de l'Union pour Lille, et dire à Madame DA SILVA que, compte tenu de cette circonstance particulière, je vais modérer un peu la charge...

Madame le Maire - Nous retrouvons bien là votre gentillesse habituelle...

M. DECOCQ - Car si elle succède de façon temporaire à Bernard ROMAN, elle ne le remplace pas bien sûr...

Madame le Maire - Mais il veille !...

.../...

M. DECOCQ - J'attendrai donc de le retrouver pour lui dire son fait les yeux dans les yeux...

Alors, deux commentaires sur cette baisse.

Premier commentaire on ne peut plus simple, c'est, Madame DA SILVA, la baisse de la baisse que vous nous annoncez là !... Eh oui ! puisque le taux de la taxe d'habitation affiche une décroissance comme vous le dites sur trois ans, que je me plais à rappeler, ainsi que vous le faites, -10% en 2000, -2% en 2001, et -1 petit % en 2002.

C'est dire que ce constat nous laisse pour le moins sceptiques sur la perspective d'une baisse continue et progressive du taux de la taxe d'habitation.

Pour nous, ce n'est pas une surprise ! Ce n'est d'ailleurs pas une surprise pour les élus municipaux qui sont là depuis un certain temps, ce yoyo fiscal... on nous a suffisamment habitués à une pratique récurrente au Conseil Municipal, et de ce point de vue la mise en perspective de la baisse de 2002 avec celle de 2001 et surtout celle de 2000, confirme si besoin était le caractère purement électoraliste de la baisse de 2000 annoncée le 7 février, soit à un mois des échéances municipales de l'année dernière.

Deuxième commentaire. La « baisse » que vous nous proposez ce soir nous apparaît évidemment insuffisante. Pour preuve, elle ne permet même pas de sortir Lille de sa position de dernier de la classe en matière de taux de taxe d'habitation.

Avec un taux de 33,33%, Lille se classe en effet toujours 100ème sur les 100 premières villes de France, c'est-à-dire la dernière en matière de taxe d'habitation, comme le confirme encore la dernière enquête -à chaque fois, je varie mes sources- du Point du 11 janvier 2002.

J'en ai terminé de ces commentaires. Un dernier peut-être pour la route ! Je ne sais pas si notre collègue KANNER est parti... ? Lui qui parlait tout à l'heure de campagne électorale... Ah ! il est là !

Je ne sais pas si cela vous a échappé, mais nous sommes un petit peu en campagne électorale...

Madame le Maire - C'est pour cela que vous vous exprimez ainsi alors, Monsieur DECOCQ ! Cela me rassure !

M. DECOCQ - Il me semblait que votre champion s'engageait actuellement sur une réduction de la moitié de la taxe d'habitation qu'il qualifie au passage d'impôt injuste et archaïque.

Alors, nous aurions pu attendre de votre part non seulement un effort plus conséquent, mais aussi un engagement pluriannuel sur cette baisse du taux de la taxe d'habitation.

Bref ! Comme nous avons appris ici à voter par principe toutes les baisses d'impôt et que, déjà, l'an dernier, nous avons voté favorablement ce que nous avons appelé le commencement du repentir, nous sommes un peu déçus de voir que vous ne poursuivez pas vraiment ce repentir, mais nous voterons malgré tout ce taux de taxe d'habitation.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE.

.../...

M. DEGREVE - Madame le Maire, mes chers collègues, je veux d'abord transmettre à Bernard ROMAN, au nom du Groupe Communiste, tous nos vœux de rétablissement, avec une mention complémentaire, lui transmettre également toute notre affection qui a toujours été continue.

Sur les taux, il n'y a pas de surprise. Le Groupe Communiste votera la proposition qui nous est soumise ce soir de baisse de ces taux. Cela pour deux raisons fondamentales.

La première, effectivement, c'était bien de rappeler qu'il y avait un champion, dans le cadre des présidentielles, qui préconisait de réduire de 50% la taxe d'habitation compte tenu de son caractère archaïque et injuste. Moi, je connais un autre champion qui propose de la supprimer complètement et de lui substituer un impôt de répartition qui tiendrait compte des revenus. Ce n'est pas le même champion, mais je ne fais pas comme l'Opposition républicaine qui considère déjà que le sien est battu en demandant à l'autre champion de résoudre les problèmes en commençant au Conseil Municipal, ce soir, avant que l'élection ait eu lieu !

La deuxième raison que j'évoquais est ce caractère injuste. La seconde raison, c'est que, simultanément, nous proposons d'avoir un maintien des engagements que nous avons pris face aux citoyens, en particulier sur la capacité à maintenir la capacité d'investissement de Lille, qui, pour nous, était un élément décisif puisqu'il fallait avoir une lisibilité, une continuité sur cette capacité.

En effet, elle était un facteur immédiat, inductif d'emplois durables puisqu'on pouvait avoir une perspective sur les orientations de programme du P.P.I. que nous avons fixées, et aussi de maintien des emplois, ceux-là statutaires, au niveau de la fonction publique, et du renforcement de la qualité de l'intervention de la fonction publique au niveau local.

Ce sont ces deux raisons qui nous amènent à dire oui.

Ce que nous souhaitons, c'est veiller pour les années à venir, mais puisque nous sommes dans une année de transition avec la T.P.U. à la Communauté Urbaine, personne ne peut lire dans le marc de café sur la nature du rétablissement ou du réajustement avant le mois de septembre sur les effets de celle-ci, donc veiller à ne pas perdre de notre point de vue, favoriser certes un désengagement d'emprunt, d'endettement de la Ville, mais considérer que si l'emprunt nous permet de continuer notre capacité d'investissement et les inductions que j'évoquais tout à l'heure sur l'emploi, nous devons certainement réfléchir à nouveau ensemble, à partir du mois de septembre, quand nous aurons tous ces éléments de mesures, à ce qu'il n'y ait pas de glissement.

Madame le Maire - Bien.

Je redonne la parole à Madame DA SILVA qui montrera à Monsieur DECOCQ, malgré son attaque machiste sur l'incapacité des femmes à connaître les finances publiques...

(rires)

M. DECOCQ - Quelle mauvaise foi !...

(rires)

Madame le Maire - ... qu'elle est tout à fait à même de répondre à ses critiques, fort légères par ailleurs.

Mme DA SILVA - Merci, Monsieur DECOCQ, de votre modération, mais je m'étonne quand même parce que je ne vois pas ce que vous auriez pu servir de plus à Bernard ROMAN puisque vous avez tout dit et que ce que vous nous dites, vous nous le dites à chaque vote de budget !

.../...

J'étais sûre que vous alliez intervenir sur ce dossier puisque c'est un dossier important, c'est l'essentiel de la politique de la Ville. Par contre, je m'étonne que sur des dossiers aussi importants, lors des débats en Commission, vous soyez absent puisque nous avons débattu de ce dossier en Commission des Finances...

M. DECOCQ - Pour ce qu'on y fait dans vos commissions !...

Mme DA SILVA - Je suis désolée, mais c'est un lieu de débat, et c'est à ce moment-là qu'on inscrit les dossiers !

M. DECOCQ - Je regrette d'avoir été modéré...

(rires)

Mme DA SILVA - D'autre part, à chaque fois et à chaque dossier que nous présentons sur des investissements, vous êtes toujours à nos côtés et donc systématiquement vous êtes sur des engagements nouveaux.

Donc, je m'étonne aujourd'hui... Comment aller encore plus loin puisque c'est ce que vous souhaitez -on l'a vu en terme de nettoyage- sans toucher à la fiscalité, en baissant encore plus la fiscalité ? Expliquez-moi comment faire...

M. DECOCQ - Si vous ne le savez pas, on va prendre votre place la prochaine fois aux élections, c'est tout !

Mme DA SILVA - Vous faites des propositions qui, à chaque fois, ne sont pas réalistes.

Vous dites toujours que nous sommes les derniers de la classe parce que nous avons 33 et quelques %, mais vous savez que nous avons la valeur locative la plus faible, c'est reconnu ! Aujourd'hui, nous avons une valeur locative moyenne de 9.000 F. Or, dans toutes les villes que vous citez, la moyenne est aux alentours de 14.000 F. Si vous prenez le taux qui est aujourd'hui appliqué sur une ville moyenne...

M. DECOCQ - Ne cherchez pas, vous êtes derniers !

Mme DA SILVA - Ce qui intéresse les Lillois, Monsieur DECOCQ, ce n'est pas la valeur locative moyenne, ce n'est pas le taux, c'est ce qui est inscrit au bas de la feuille, ce qu'ils paient ! C'est ça qui est important ! Eh bien, je peux vous dire qu'aujourd'hui nous sommes parmi les villes les mieux placées !

Donc, c'est un discours qui ne tient pas, Monsieur DECOCQ ! Les Lillois veulent savoir ce qu'ils paient, et par rapport aux autres villes, ce n'est pas correct de dire que notre taux est très élevé. Il l'est parce que la valeur locative est inférieure de 50% à celle de Bordeaux, Strasbourg, Lyon, Brest, et d'autres encore... Nous sommes dans une moyenne inférieure.

Je crois qu'il était important de remettre les pendules à l'heure, nous avons peut-être un taux élevé, mais malheureusement une valeur locative qui est restée avec une référence de 1970 et une réforme qui n'a pas abouti. Nous avons donc une fiscalité qui peut faire apparaître des taux élevés, mais qui, en réalité, ne le sont pas.

Madame le Maire - Je crois qu'un jour il faudra qu'on ait un large débat avec des chiffres pour que les Lillois comprennent bien cela. C'est vrai, comme l'a dit Madame DA SILVA, que la valeur locative, c'est-à-dire la base sur laquelle on calcule l'impôt, où on applique le taux, est en moyenne à 9.500 F à Lille

.../...

pour 16.700 F à Lyon par exemple, 18.150 F à Bordeaux ! Dans ce cas, le taux peut être de la moitié puisque la base pour la même taille d'appartement est totalement différente !

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à essayer de baisser les impôts.

Vous nous avez dit, Monsieur DECOCQ, que ce qu'on annonçait, c'était la baisse de la baisse. Heureusement qu'on n'est pas resté sur -10% chaque année parce qu'en dix ans on n'avait plus d'impôts !

M. DECOCQ - Comment allez-vous faire quand elle sera supprimée ?

Madame le Maire - J'allais y revenir dans quelques instants...

Vous avez salué cet effort considérable de baisse de 10% en 2000 qui maintenant se poursuit au fur et à mesure en fonction de ce que nous pouvons faire. Nous sommes dans une année où la croissance est moins élevée que les autres années, néanmoins nous baissions, légèrement c'est vrai, mais nous baissions la taxe d'habitation, tout en remplissant nos objectifs. Et Madame DA SILVA l'a rappelé, vous votez en permanence les dépenses complémentaires que nous faisons sur la propreté, les espaces verts, les espaces publics, pour ne donner que ces exemples, sur lesquels nous nous sommes engagés.

Donc, il faudra bien à un moment donné que l'Opposition nous dise, si elle souhaite baisser les taux de manière plus importante, quelles sont les dépenses qu'elle souhaite aussi supprimer parce que, autrement, nous n'arriverons pas à discuter.

Un mot peut-être puisque vous avez fait référence à la politique nationale pour dire que si la taxe d'habitation est réduite de moitié, comme le propose un candidat, en l'occurrence Lionel JOSPIN, elle sera compensée par l'Etat comme cela a été le cas lorsque la base régionale a été supprimée. Donc, ce ne sera pas à nous de porter cette diminution par deux de la taxe d'habitation qui, il est vrai, est une taxe injuste. Ce sera à l'Etat de le faire. Ceci est un élément qu'il faut expliquer pour répondre à votre question.

Je vous remercie.

Je passe la parole à Madame FILLEUL....

Excusez-moi... nous n'avons pas voté la baisse des taux... Cela aurait été très gênant...

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci.

Adopté.

02/143 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2002 - Décision Modificative n°2.

02/144 - Exercice 2002 - Transferts de crédits.

02/145 - Pouponnière Municipale - Budget prévisionnel 2002 - Ratification.

02/146 - Lycée Européen Montebello - Organisation d'un voyage scolaire et linguistique au Portugal du 16 au 23 mars 2002 - Subvention exceptionnelle.

.../...

02/147 - Collège Verlaine - Organisation d'un séjour linguistique et culturel à Barcelone en Espagne du 6 au 11 mai 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/148 - Inter Réseaux d'Economie Solidaire - Organisation d'un congrès national de refondation à Lille du 22 au 24 mars 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/149 - Union Nationale des Combattants - Organisation du 77ème congrès national de l'UNC à Lille du 9 au 12 mai 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/150 - Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie - Organisation du 25ème congrès national à Lille du 18 au 20 octobre 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/151 - Action Catholique Ouvrière - Organisation de la 18ème Rencontre nationale à Lille du 18 au 20 mai 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/152 - Coordination Régionale du Nord/Pas-de-Calais pour les Soins Palliatifs - Organisation du 8ème congrès national de la SFAP à Lille du 27 au 29 juin 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/153 - Société Française d'Electrophorèse et d'Analyse Protéomique - Organisation d'un congrès du 16 au 18 octobre 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/154 - Association Départementale des Combattants, Prisonniers de Guerre et des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et T.O.E. du Nord - Section de Fives Saint-Maurice Pellevoisin - Subvention de fonctionnement.

02/291 - Institut Universitaire de Formation des maîtres du Nord/Pas-de-Calais - Organisation d'un colloque à Lille les 21 et 22 mars 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/292 - Association Nationale des Infirmiers Généraux - Organisation des XXIVèmes Journées d'études à Lille du 17 au 19 septembre 2002 - Subvention exceptionnelle.

02/155 - Dette - Réalisation d'un "Prêt Projet Urbain" de 518.589 Euros - Programmation 2001/2002.

02/156 - Dette - Réalisation d'un "Prêt Renouvellement Urbain" de 1.419.222 Euros - Programmation 2001/2002.

Adoptés.

#### ASSURANCES

02/100 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres - Contrat d'assurance "Dommages aux biens mobiliers et immobiliers" de la Ville de Lille et des communes associées de Lomme et d'Hellemmes.

02/157 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres - Prestations de conseils et d'assistance à la rédaction et au suivi d'un marché d'assurance "dommages aux biens mobiliers et immobiliers" de la Ville de Lille et des communes associées de Lomme et d'Hellemmes.

02/158 - Eglise Saint-Maurice, rue de Paris à Lille - Incendie du 15 mai 2000 - Indemnité d'assurance.

Adoptés.

.../...

### DECENTRALISATION

02/159 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

02/160 - Crédits décentralisés - Fonds d'initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

02/161 - Voyage des Seniors du Quartier du Centre - Modalités d'organisation.

Adoptés.

Chemise n°11

Rapporteur : Madame FILLEUL,  
Conseillère municipale déléguée

### TOURISME

02/179 - Taxe de séjour - Modifications liées à la loi de finances 2002 - Augmentation des tarifs de la taxe de séjour.

02/180 - Office de Tourisme de Lille - Premier versement sur les recettes de la taxe de séjour.

02/181 - 6ème édition du Festival des Excellences - Convention entre la Ville de Lille et l'Association des Excellences Nord-Pas-de-Calais.

02/182 - Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain - Passage du montant de la cotisation à l'Euro.

02/183 - Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain - Désignation des représentants de la Ville.

Adoptés.

### RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

02/184 - Formation d'un boulanger palestinien - Demande de prise en charge d'une partie du coût de formation.

02/185 - Tournoi international des villes jumelées d'Hellemmes - Demande de subvention de l'AS Hellemmes Football.

Madame le Maire, mes chers collègues, je souhaitais attirer votre attention sur deux délibérations :

Celle qui a pour objet la demande de financement de la formation d'un boulanger palestinien dans le Nord de la France pendant une durée de trois semaines, qui a été faite en collaboration avec la Chambre de Métiers du Nord.

Et celle qui autorise le versement d'une subvention à l'Association Sportive Hellemmoise de Football pour organiser un tournoi international des villes jumelées permettant la participation de neuf équipes venant de nos villes jumelées dont une venant de Safed et une de Naplouse.

.../...

Ce sont deux gestes modestes qui montrent à la fois notre solidarité avec les Palestiniens en même temps que notre inquiétude, notre préoccupation quant au devenir de ce peuple, et également notre souci de favoriser autant que faire se peut la rencontre entre ces deux populations de nos deux villes jumelées de Safed et de Naplouse.

Ceci afin de voir les forces de paix et de progrès triompher de la violence et de l'extrémisme.

De la même manière, j'aurai un peu plus tard dans l'année à vous présenter une délibération qui permettra, je l'espère, à des jeunes de Safed et de Naplouse de participer à un chantier archéologique à Lille, ceci dans le même esprit que celui que je viens de vous démontrer.

Madame le Maire - Monsieur TOSTAIN.

M. TOSTAIN - Madame le Maire, mes chers collègues, en premier lieu évidemment nous nous félicitons de ces deux délibérations. Pour l'une comme pour l'autre, nous souhaitons que tous les moyens soient mis en œuvre pour que en particulier les enfants invités puissent effectivement venir à Lille, à l'invitation de l'A.S. Hellemmes Football.

D'autre part, cette délibération sur le sport qui est une compétition pacifique est l'occasion de nous interroger sur le sens de notre politique de coopération et sur l'importance que revêt symboliquement la terre de Palestine et d'Israël que l'Orient et l'Occident se sont disputée pendant 20 siècles et où, aujourd'hui, après avoir instauré l'Etat d'Israël, il s'agit d'instituer également un Etat palestinien.

Si cette terre est symbolique de notre histoire, elle l'est aussi de notre présent, de notre monde pluriel, de ses couleurs et de son espoir, mais aussi de sa violence.

En effet, sur cette terre coexistent un régime démocratique mais aussi le terrorisme et les crimes de guerre, le racisme en même temps qu'un creuset de civilisations.

Pour notre part, nous voulons notre ville plurielle, diverse, ouverte, même si nous ne sommes pas naïfs sur les tensions sociales et ethniques, sur les tentations ou les manifestations de violence civile que nous pouvons y observer.

Enfin, notre ville est ville européenne et nous ne souhaitons pas laisser l'Amérique seule manipuler la paix au gré de ses intérêts, même si nous avons récemment su lui manifester notre solidarité.

Pour toutes ces raisons, nous demandons que les élus de Lille s'engagent en ce moment pour relancer substantiellement les jumelages avec Naplouse et avec Safed.

Je vous remercie de votre attention.

Madame le Maire - Monsieur CUCHEVAL.

M. CUCHEVAL - Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, chacun comprend que ces deux délibérations sont l'occasion d'évoquer les problèmes du Moyen-Orient.

Je passe sur l'événementiel, chacun a lu la presse, pour vous faire part de l'inquiétude chaque jour grandissante face au recul de la paix au Proche-Orient. Je ne me livrerai pas ici au jeu de l'œuf et de la poule pour tenter de savoir qui a commencé. Nous ne sommes pas dans une cour de récréation.

.../...

En revanche, l'Europe, l'ONU semblent bien timorées alors que les Etats-Unis, si prompts à intervenir là où leur maîtrise du pétrole est menacée, pratiquent toutes les formes de laisser-faire.

A propos de ce conflit, permettez-moi une image : que penseriez-vous de votre voisin s'il jetait un chat au fond du puits pour mieux lui reprocher de ne pas s'occuper des rats qui sont restés dans une nasse ?

Dans ces conditions, on ne combat pas le terrorisme mais on l'exploite et on le nourrit dans le vain espoir d'une victoire militaire. Voilà d'ailleurs qui rend ce terrorisme d'autant plus condamnable.

Vain espoir de victoire militaire parce que si Yasser Arafat n'est pas en très bonne santé, le peuple palestinien, lui, vivra. On se souvient ici de l'Algérie et du Vietnam, suffisamment au moins pour savoir qu'on ne met pas un peuple à genoux par les armes.

La différence c'est qu'il suffisait à la puissance coloniale de se retirer alors que dans le cas qui nous occupe, cette politique est suicidaire pour l'Etat d'Israël lui-même.

Ce propos n'est pas une invitation à s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, même si son Gouvernement est de plus en plus isolé. En revanche, nous pouvons agir en faveur de la paix.

Les peuples israélien et palestinien ont droit, tous deux, à un état indépendant, aux frontières reconnues, et représenté dans les instances internationales.

Pour y parvenir, il est évident maintenant qu'une force d'interposition internationale doit être mise en place.

Il faudra aussi que la communauté internationale se mobilise, plus et mieux, pour reconstruire.

Les Pacifistes des deux camps doivent reprendre la parole et nous pouvons les y aider. Je suis convaincu que la Ville de Lille, jumelée à la fois avec Safed et Naplouse -tous mes collègues l'ont rappelé- peut jouer un rôle éminent dans ce processus.

Et j'en appelle à un interventionnisme actif en faveur de la paix, aussi bien auprès des belligérants qu'auprès des instances internationales où la France a son mot à dire.

C'est ainsi que nos liens privilégiés d'amitié et de coopération seront durables.

Evidemment, le Groupe Communiste votera les délibérations de Madame FILLEUL.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire - Monsieur SULMAN.

M. SULMAN - Je ne pense pas que le Conseil Municipal soit là pour discuter de problèmes internationaux.

Par contre, je ne vais pas reprendre ce qui a été dit notamment par Monsieur CUCHE-

.../...

VAL, je ne pense pas que ce soit l'endroit. En tout cas, je suis tout à fait favorable à ce que, par l'échange des gens entre eux, donc des peuples des villes de Naplouse et de Safed qui sont nos deux villes jumelées, que par l'échange entre les jeunes ou les moins jeunes, il puisse y avoir une compréhension mutuelle et une aide mutuelle. Je pense que cela peut aider à la paix.

Je voudrais rappeler qu'il y a maintenant deux ans ont été reçus à Lille trois jeunes de Naplouse qui avaient 17-18 ans, trois jeunes de Safed et trois jeunes de Lille et qu'ils sont tous partis ensemble à Cologne à une réunion de jeunes. Je peux vous dire que, quatre ans après, malgré ce qui se passe actuellement, aussi bien en Palestine qu'en Israël, ces jeunes continuent à se rencontrer. L'un d'entre eux a une maladie grave, cela ne l'a pas empêché de s'intéresser aux autres.

Or, bien sûr, les dirigeants ont un rôle fondamental puisque la paix se fera par les dirigeants, mais les populations, quand elles se rencontrent, cela permet de se connaître et d'avancer.

En tout cas, c'est le credo que j'ai.

Pour le reste, une aide actuellement à un boulanger palestinien et un échange de jeunes au football à Hellemmes, évidemment, je suis tout à fait d'accord. Tout ce qui est fait pour aider des gens en difficultés et notamment du point de vue économique est quelque chose qui est favorable pour lutter contre le terrorisme et pour la paix.

Merci.

Madame le Maire - Madame POLIAUTRE.

Mme POLIAUTRE - Madame le Maire, juste quelques mots, non pas au nom du Groupe des Personnalités mais en mon nom propre.

Pour dire à quel point, pour moi qui me considère comme une citoyenne de la planète, militante du développement durable et solidaire, ce qui se passe au Proche-Orient me préoccupe.

Dans une période où le débat sur la citoyenneté doit devenir central pour l'avenir de notre pays, nous ne pouvons, nous ne devons pas réduire le débat à l'intérieur de nos frontières. Chaque homme doit avoir droit à une terre et à la paix, condition minimum pour parler des droits de l'homme.

La question est donc, comme le déclarait dernièrement Leïla Chahid à Lille, non d'être pro Israélien ou pro Palestinien, mais d'être pour le droit de vivre en paix et comme elle l'illustrait, ou les deux frères siamois seront capables de vivre côte à côte dans des frontières reconnues, où les victimes des deux camps seront chaque jour plus nombreux et le cercle infernal de la haine et de la violence risquera d'embraser notre monde.

Je veux dire à quel point je me sens proche des souffrances des populations de chaque côté et solidaire de ceux qui veulent casser ce cycle infernal de la violence.

Lille, jumelée avec Naplouse et Safed, peut donc s'associer à tous ceux qui dans les deux pays, en Palestine comme en Israël, veulent favoriser la reprise du dialogue.

Je salue tous ceux qui luttent pour la paix dans les deux camps et qui favorisent ce dialogue notamment culturel comme le fait actuellement le Parlement International des Ecrivains.

Les deux délibérations présentées par Martine FILLEUL participent modestement mais symboliquement à ce rapprochement.

.../...

Madame le Maire - Peut-être un mot pour dire comme Danielle POLIAUTRE qu'au moment où on parle de mondialisation, à quelques mois de la solidarité dont nous avons fait preuve vis-à-vis du peuple américain, on ne peut pas rester désintéressé, y compris dans le débat politique municipal, de ce qui se passe aujourd'hui au Proche-Orient.

Chacun d'entre nous, chacune des Lilloises, chacun des Lillois, est tous les soirs bouleversé par les images des morts de part et d'autre qui s'accumulent sans que l'on ne voie apparaître des axes permettant d'aller vers la paix. Nous avons l'impression que le processus d'Oslo s'éloigne de plus en plus.

Je crois, comme tous les intervenants, que la France a toujours tenu la même position, c'est-à-dire une position au Proche-Orient qui vise à ce que Israël puisse vivre en sécurité et à ce que, en même temps, le peuple palestinien puisse avoir un Etat.

Je le dis comme je le pense aujourd'hui, nous avons toujours dit, de part et d'autre, ce que nous pensions, à Israël comme en Palestine.

Par rapport à ce qui se passe aujourd'hui au Proche-Orient, je crois que l'humiliation d'un peuple, l'humiliation de dirigeants ne porte pas à la fin du terrorisme et à la fin de la haine. Au contraire, ce sont des mauvaises semences pour l'avenir.

Nous devons aujourd'hui n'avoir que deux pensées. La première c'est celle de faire en sorte que toutes les tentatives qui ont lieu actuellement, je pense à la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU qui prône le rapprochement des deux parties, je pense aussi à l'initiative qu'a prise le Prince héritier d'Arabie Saoudite et qui vise à ce qu'il y ait, et ceci est pour Israël une condition de sécurité pour le moyen terme, une reconnaissance de l'ensemble des pays arabes d'Israël en contrepartie d'un retrait des territoires occupés. Je crois que c'est ceci qui permettra une paix durable car la situation actuelle est horrible pour les Palestiniens et pour les jeunes Palestiniens, elle est horrible pour la population israélienne qui vit dans la peur de la mort comme on le voit tous les jours.

Aussi je ne peux, comme chacun d'entre vous, je pense, que souhaiter qu'au-delà des propositions intéressantes, et que, évidemment, nous soutenons, de Martine FILLEUL aujourd'hui, nous réfléchissions à la façon dont, à notre niveau, modeste niveau, nous puissions demain faire en sorte qu'à Safed et Naplouse on se parle autrement et que peut-être, dans notre ville, nous y contribuions modestement.

Je pense qu'il n'y a pas de désaccord sur ces délibérations. Tout le monde est favorable ?  
Bien. Unanimité.

Adoptés.

(Monsieur FREMAUX demande la parole)

Monsieur FREMAUX.

M. FREMAUX - Un petit point d'ordre. Dans la délibération 02/181 qui concerne le Festival des Excellences ce n'est pas le même nom pour le signataire désigné en début de convention et pour celui qui signe au bout.

Madame le Maire - Madame FILLEUL s'engage à faire cette modification.

.../...

Merci, Monsieur FREMAUX.

AFFAIRES EUROPEENNES

02/186 - 2ème édition du Forum des Professeurs de Français de la CEI organisé par l'Association France - Russie - 3 au 13/07/02 à l'Université de Lille III - Demande de subvention.

02/187 - Demande de subvention de fonctionnement 2002 pour l'Association Gay Kitsch Camp.

Adoptés.

Madame DEMESSINE.

Chemise n°10

Rapporteur : Madame DEMESSINE.  
Adjointe au Maire

SPORT

02/171 - Exploitation d'appareils de distribution automatique de denrées et de boissons dans les piscines lilloises - Avenant à la convention d'occupation du domaine public.

02/172 - Semaine de pleine nature - Admission en recettes des subventions de la Communauté Urbaine Lille Métropole, des Voies Navigables de France, du Conseil Général.

02/173 - Jeux Olympiques Urbains - Admission en recettes des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général et du Ministère Jeunesse et Sports.

02/174 - Piscine Olympique Marx Dormoy - Réalisation d'un traitement anti-dérapant - Appel d'offres.

02/175 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

02/176 - Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement - Deuxième répartition - Année sportive 2001/2002.

02/177 - Parc des Nouveaux Sports dans le quartier de Lille-Sud - Appel à concepteur.

Adoptés.

Merci, Madame le Maire.

La transition n'est pas facile après toutes ces paroles. Je m'associe bien entendu personnellement à tout ce qui vient d'être dit et surtout à tout ce qui concerne la solidarité que nous devons avoir et même activer envers ceux qui, de part et d'autre, oeuvrent avec beaucoup de courage pour faire entendre les paroles de la paix.

Un mot pour dire que ces deux délibérations ont pour objet de lancer les études et faire appel à concepteur qui sont soumises aujourd'hui au Conseil Municipal.

Il s'agit du projet de site dédié aux nouveaux sports et aux cultures urbaines du programme Lille 2004.

.../...

Il sera, comme vous le savez sûrement déjà, situé aux portes du quartier de Lille-Sud. Avec le site des Barnums, il aura pour vocation de faire vivre 2004 sur l'ensemble du territoire de la ville.

Le parc des nouveaux sports sera donc implanté au Faubourg des Postes sur les terrains délaissés de la SNCF entre la voie ferrée et le futur Hôtel de Police sur plus de 6 hectares.

Tout d'abord, cette implantation nécessitera un important aménagement du site, sa mise à plat, un environnement paysager et également un aménagement piétonnier confortable depuis la place Barthélémy Dorez jusqu'au site.

Le thème des nouveaux sports s'exprimera par une dominante de glisse qui, vous le savez, est très prisée. En effet, c'est une demande très forte des jeunes dans la ville.

Le futur parc des nouveaux sports se déclinera en deux espaces : un espace que l'on qualifie de durable car il restera après l'année 2004. Ce complexe de glisse se composera d'un bâtiment et de pistes extérieures, en tout, 4.500 m<sup>2</sup> de pistes où pourront se pratiquer le skate, le roller, le rink hockey, le roller acrobatique et le street hockey.

L'espace extérieur durable comportera un circuit de bicross pour la pratique du VTT.

Le deuxième espace sera un espace éphémère. Il sera animé essentiellement pendant l'année 2004. Il sera le théâtre d'animations permanentes et de manifestations plus importantes, sous chapiteau et en plein air, autour des nouvelles cultures urbaines qui allient la pratique des nouveaux sports, de la danse et de la musique.

Là, si rien n'est encore définitivement arrêté, on pourra y voir, je dis y voir parce qu'il n'y aura pas seulement la pratique, il y aura aussi des spectateurs pour regarder ces nouvelles disciplines que constituent le padel, le fun fly, le footbag, le footy, le tchouk ball, le flor ball mais aussi le cerf-volant, la voltige, le beach volley.

Comme vous le voyez, ce sont de nouveaux mots qu'on aura à cœur certainement de découvrir en même temps que les jeunes.

Donc, avec le site des Barnums, le parc des nouveaux sports dans le programme Lille 2004 participera de la volonté de la Ville, de l'équipe municipale et de la mienne aussi de tisser du lien entre tous les quartiers, de les ouvrir aux autres et avec Lille 2004, notre ambition est grande.

Il s'inscrit dans notre objectif de mixité culturelle et sociale et de rénovation urbaine.

Enfin, il répond aux besoins des jeunes, d'ici et d'ailleurs, qui aspirent à trouver des lieux de pratiques culturelles et sportives nouvelles qui ont parfois du mal à se frayer un chemin.

Madame le Maire - Merci beaucoup. C'est effectivement un très beau projet. Merci à Madame DEMESSINE.

02/178 - Aménagement des vestiaires et du logement de fonction, avenue Duray - Avenant au lot n°1 : gros-œuvre.

Adopté.

Monsieur de SAINTIGNON pour la délibération 124.

.../...

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,  
Premier Adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

02/124 - Etude de faisabilité d'un pôle alimentaire aux Halles de Wazemmes - Participation de la Ville et contribution de la CCI de Lille Métropole.

Madame le Maire, mes chers collègues, la délibération 124 concerne les Halles de Wazemmes.

Nous avons donc pris la décision de confier à un cabinet consultant spécialisé le soin d'étudier de manière précise, dans un délai rapide, les conditions pour le marché couvert de Wazemmes de développement de commerces alimentaires de qualité, sachant que, naturellement, la situation que nous connaissons sur le plan commercial ne peut pas durer, cette donnée d'ailleurs n'étant pas récente.

La délibération qui vous est présentée a pour objet de proposer à la fois de retenir le cahier des charges de cette étude et de retenir, après avoir réuni de manière très ample le comité de pilotage que vous avez décidé de constituer, le cabinet Bérénice.

Nous avons choisi ce cabinet après appel à candidature et parce que c'est le cabinet qui a la plus grande expertise dans le domaine précis de cette étude, c'est-à-dire le domaine de halles et marchés. Les références de ce cabinet sont importantes : Carcassonne, Nevers, Cergy, Pantin, et bien d'autres encore ; et aussi parce que le cabinet Bérénice, dans les conditions que chacun peut juger, a été chargé de l'étude commerciale de la rue Gambetta.

Il a semblé tout à fait intéressant, dès lors que la réponse qui a été fournie était satisfaisante, de retenir ce cabinet pour mener cette étude.

Nous serons rythmés au cours des semaines qui viennent par un certain nombre de comités de pilotage dont les dates ont été arrêtées en avril et début mai afin de regarder les conditions de déroulement de cette étude et de prendre connaissance de ses conclusions et des scénarios possibles qui en découlent.

Il est clair que des discussions au sein du comité de pilotage seront portées à la connaissance de notre équipe municipale pour que nous en débattions et qu'une décision soit prise.

Simplement un point pour que les choses soient parfaitement claires : notre choix sur ce sujet est d'une très grande clarté. Nous souhaitons pouvoir développer dans les halles de Wazemmes une activité commerciale de qualité, sachant que, comme vous le savez, ces halles doivent faire l'objet de mesures de restructuration pour assurer à la fois la sécurité et les conditions d'hygiène indispensables pour un développement commercial normales.

Je souhaite vivement que cette étude nous donne la possibilité de conclure de manière tout à fait positive dans ce sens.

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ.

.../...

M. DECOCQ - Madame, mes chers collègues, je vais bien sûr vous donner l'avis et le commentaire de notre groupe sur cette étude Bérénice et sur la délibération mais je ne serais pas fidèle à mes convictions si je ne disais un mot de l'environnement parce que, moi, je ne sais pas faire semblant.

Tout à l'heure, vous avez à juste titre fait un rapport sur les forums citoyens. J'ai moi-même participé avec mes collègues à l'ensemble des forums citoyens, moi-même à cinq et mes collègues à certains autres. J'ai bien retrouvé l'ambiance, j'ai reconnu des Lillois. Une autre fois, on vous dira ce qu'on pense vraiment sur le fond de l'accumulation des outils de démocratie, ce n'est pas le débat ce soir.

Je ne peux pas ne pas fracasser toute cette structure de démocratie participative par rapport au dossier de Wazemmes parce que je suis allé dans les réunions de Wazemmes et je ne suis pas le seul. Je n'ai pas du tout retrouvé ces dialogues citoyens. Il ne s'agissait pas manifestement des mêmes réunions.

Je dois le dire ici pour l'ensemble du Conseil Municipal, c'était du bruit et de la fureur. J'ai entendu tout de même les invectives que je condamne d'ailleurs.

Je ne suis pas sûr que les Lillois étaient en train de s'écouter les uns et les autres. J'ai vu votre Majorité malmenée dans des conditions invraisemblables, et que je déplore, d'agressivité et de grossièreté, il faut le dire.

Je sais faire la différence dans ces réunions entre quelquefois un discours un peu rude d'habitants mécontents et une tactique que j'ai vue à plusieurs reprises, et la dernière à laquelle je n'étais pas mais on m'a raconté où Danielle POLIAUTRE a été agressée ainsi que mon collègue LESERRE. Il s'agit manifestement, il faut le dire, de tactique d'agitateurs d'Extrême-Gauche qui se sont emparés de ce dossier pour faire prospérer leur entreprise de destruction parce que c'est bien de cela dont il s'agit.

Naturellement, je ne peux que regretter cette situation.

Comment se fait-il qu'on en soit arrivé là ?

Pourquoi ce dossier de Wazemmes n'est-il pas passé au crible des Conseils de Quartier, des associations de consommateurs, du Conseil Municipal ?

Au fond, c'est bien la première fois qu'on va parler sur le fond, à part une interprétation notamment en pleine polémique encore que j'avais faite ici au sein du Conseil du 1er février lors d'une question orale.

Evidemment, on ne va pas confondre le bourreau et les victimes et vous tenir pour responsable des agitateurs d'Extrême-Gauche mais il n'empêche que c'est la mauvaise méthode qui a été retenue pour ce dossier, non sciemment, mais c'est ce dysfonctionnement qui sert d'alibi à toute cette polémique. Je le regrette et je vous le dis, Madame, nous regardions encore tout à l'heure cette expérience nouvelle de démocratie participative. Attention, fragile, très fragile !

Dans ce difficile climat entre le politique et le citoyen aujourd'hui, plus que jamais, ces avancées de démocratie participative supposent une extrême précaution, une extrême sincérité, une extrême honnêteté dans cette nouvelle relation directe.

Je ne dis pas comme d'habitude que c'est facile mais je dis qu'à la place où vous êtes, vous et votre Majorité, Madame, vous vous devez d'être exemplaires. Et dans ce dossier de Wazemmes, permettez-moi de vous le dire, cela n'a pas été le cas.

.../...

Lors du premier forum citoyen à Wazemmes –il y a eu plusieurs réunions mais là je parle du forum- vous auriez dû être présente, vous-même, et aborder d'emblée cette question. Au lieu de cela, il a fallu encore une fois une interpellation du public pour que le dossier soit finalement abordé. Je ne dis pas qu'il ne l'aurait pas été. Mais vous offrez vous-même des verges pour vous faire fouetter dans ce dossier.

Enfin, bref. Aujourd'hui, on est au Conseil Municipal et nous en revenons après tout ce bruit, après toute cette polémique, à l'endroit où nous aurions dû commencer, c'est-à-dire ici, au sein du Conseil Municipal car c'était et c'est toujours un beau dossier. C'est un vrai dossier lillois qui échappait pour une fois à la tutelle de la Communauté Urbaine, c'est un dossier strictement lillois. C'est un dossier motivant pour les élus du Conseil Municipal, pour les Conseillers de Quartiers, pour les habitants, pour les associations de consommateurs et évidemment, à défaut de cette bonne méthode, nous avons eu tous ces dérapages que nous sommes les premiers à regretter.

Sur la délibération, notre position est connue. Je vous la rappelle.

J'ai bien entendu Pierre de SAINTIGNON, je crois qu'il était utile qu'il précise votre volonté politique car la délibération demeure, à l'écrit, ambiguë.

Notre position, quelle est-elle ?

Nous pensons que le développement de ce secteur repose sur cet équilibre qui est à construire et qui demeure fragile entre la complémentarité entre les commerces de la rue Gambetta, le pôle alimentaire des halles et le marché ouvert.

Nous pensons surtout qu'il faut une volonté politique de la Municipalité pour donner une pérennité commerciale à ce lieu qui est tellement ancré dans la vie quotidienne de ses habitants.

Il est bon que Pierre de SAINTIGNON ait manifesté à l'instant même la volonté politique de maintenir ce pôle alimentaire parce que la délibération est tout de même un peu inquiétante dans la mesure où, au troisième paragraphe, on nous dit : « Une reconversion de l'usage des halles est envisageable. Toutefois, la Ville de Lille a souhaité missionner une ultime étude (...) pour examiner les conditions du maintien d'un pôle alimentaire ».

Autrement dit, à lire strictement la délibération, nous avons bien compris qu'il était envisagé de faire dans les halles autre chose, mais quoi ? Et qu'une ultime chance pouvait être le maintien d'un pôle alimentaire si les conditions étaient réunies.

C'était très inquiétant, je parle à l'imparfait parce que ce que je viens d'entendre encore une fois de la part du Premier Adjoint c'est une volonté politique de maintenir ce pôle alimentaire.

C'était très inquiétant mais je n'en ai quand même pas terminé de mon souci parce que l'étude Bérénice prévoit de faire, à partir du constat d'une situation actuelle, une analyse et ensuite de réaliser une étude de marché. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, si l'étude ne prend en compte que la réalité du dépérissement actuel, elle conduira à un diagnostic de non viabilité d'un pôle alimentaire.

A partir du moment où, au contraire, vous manifestez la volonté politique, il faut que derrière cette volonté vous trouviez les conditions d'une créativité pour que cette étude ou toute autre proposition émanant de la Majorité municipale trouve les moyens nouveaux d'animation, de convivialité, d'un concept à inventer, d'originalité, quelque chose qui sorte de l'ordinaire et qui soit propre à assurer la fréquentation et la bonne santé économique du site.

.../...

C'est donc bien à vous, la Municipalité, de rechercher les conditions de cet environnement propre et pas simplement à cette étude qui a une vision strictement économique.

Voilà. Je crois que j'ai dit l'essentiel de notre point de vue. Nous réservons notre vote en fonction de votre réponse, Madame, et Pierre de SAINTIGNON a tout de même été très clair sur votre volonté politique et, naturellement, nous ne sommes pas contre cette étude. Donc, nous voterons cette délibération.

Madame le Maire - Un petit mot, Monsieur DECOCQ.

Je me suis exprimée très longuement au dernier Conseil Municipal sur les halles de Wazemmes.

Je vous remercie d'abord de votre intervention parce que je pense que la démocratie c'est en effet de partir des faits et de ne pas modifier les faits. Or, il est vrai que ce que j'ai pu lire, ce que j'ai pu entendre sur la volonté de la Municipalité, et la mienne par ailleurs, pour les halles de Wazemmes vise à ne pas réaliser un véritable débat démocratique.

Quand on a entendu dire qu'on souhaitait supprimer le marché populaire pour y mettre un parking, changer les halles, que nous avions décidé le projet MK2. Chacun sait très bien, et particulièrement ceux qui ont fait circuler ces bruits, qu'il n'en était rien.

Je vous remercie de reconnaître que, effectivement, dans ces propos, dans ceux qui se sont amusés à les faire circuler, il y avait d'abord une volonté de monter une affaire là où elle n'existait pas.

Ceci dit, je vous l'ai dit très clairement, je resterai sur la même méthode, c'est-à-dire que je ne parlerai pas d'un projet qui n'existe pas. Le projet MK2, je le rappelle, a été présenté quelques jours avant Noël et j'avais prévu une réunion avec les commerçants fin janvier. Je ne vois pas pourquoi j'aurais fait une réunion avec les habitants de Wazemmes sur un projet qui était une hypothèse parmi de multiples autres et avant même d'avoir mis les commerçants devant leurs responsabilités, comme l'avait fait Jacques MUTEZ quelques années auparavant, c'est-à-dire de leur dire : « Oui ou non va-t-on rénover les halles de Wazemmes et êtes-vous prêts à les redynamiser commercialement ? », car ce n'est pas la Municipalité elle-même qui peut le décider.

Tous les jours, j'ai des projets qui me sont proposés et qui sont proposés à un certain nombre d'élus. Je ne veux pas en parler dès lors que ces projets ne sont pas arrivés à une maturité, à une prise de décision, à une volonté de prendre une décision de notre part qui le nécessite.

Mais je voudrais dire tout aussi clairement que les halles de Wazemmes ne resteront pas en l'état, même si les mêmes groupes continuent avec des arrière-pensées pour certains à intervenir comme ils le font.

Je souhaite, je le redis une énième fois, mais les commerçants le savent bien, que nous puissions effectivement avoir un pôle alimentaire réel qui fonctionne tous les jours à Wazemmes. Et si c'est le cas dans les halles, j'en serai la première ravie car c'est la fonction des halles.

Mais si ce n'était pas le cas, et croyez bien que nous faisons tout pour que cela se fasse, autrement, on ne lancerait pas une étude sur laquelle d'ailleurs il y a eu unanimité pour choisir cet organisme et pour le présenter ainsi, si ce n'était pas le cas, ma responsabilité de Maire de Lille, c'est de ne pas laisser des halles se détériorer avec des problèmes de sécurité, y compris du public, d'hygiène, ne pas fonctionner et ne pas contribuer ainsi à la dynamisation du quartier qui est un peu le quartier phare, cœur de notre ville, qu'est le quartier de Wazemmes.

.../...

Donc, je ferai tout pour que ce pôle alimentaire existe mais si ce n'était pas le cas –et j'espère que nous n'en arriverons pas là- j'étudierai avec tous ceux qui sont ici, avec la population, toute autre solution.

MK2, sera-t-il encore là ou pas ? Je ne le sais pas. Etait-ce ou pas la bonne solution ? Je l'ignore. Nous n'en étions pas nous-mêmes encore là dans notre réflexion.

En tout cas, il y aura un projet dans les halles de Wazemmes. Un pôle alimentaire si possible, c'est ce que nous souhaitons tous. Et si ce n'était pas le cas, il sera suffisamment temps alors, car je ne souhaite pas aujourd'hui me mettre dans cette hypothèse, pour y réfléchir.

Dernier point, et là, je partage complètement votre avis. Ce n'est pas facile la démocratie participative surtout quand certains l'utilisent non pas dans l'intérêt des habitants et des citoyens mais pour des raisons politiques partisans. En général, ce ne sont pas des hommes et des femmes qui se situent dans les partis politiques ou proches des partis politiques classiques, mais plutôt aux extrêmes.

Là aussi, je pense que tout dépend de la réalité, à la fois de nos propres réactions, et je vous remercie d'avoir dit ce que vous avez dit ce soir, mais aussi de celle des habitants. On ne peut pas laisser confisquer la parole des habitants ou refuser de faire des forums citoyens parce que des groupes organisés essaient de prendre la parole au nom des habitants, de raconter et de faire circuler des histoires qui n'existent pas ou tout simplement d'en arriver à un débat démocratique fondé sur des insultes ou sur des calomnies. Mais nous continuerons.

Je suis contente d'entendre ce que vous avez dit aujourd'hui car je suis convaincue que la Majorité comme l'Opposition démocratique souhaitent que les habitants de cette ville s'expriment.

Nous continuerons à faire ces réunions et à faire en sorte que de plus en plus d'habitants s'expriment et ne laissent pas s'exprimer ceux qui essaient de leur confisquer la parole. Et ce sera le cas pour les halles de Wazemmes comme pour tous les sujets que nous serons amenés à discuter avec la population.

Si ce n'était pas le cas, ce serait renoncer devant ceux qui, en fait, piétinent la démocratie. Donc, nous continuerons dans l'esprit que vous avez dit et là je le partage totalement.

Je mets au vote la délibération sur l'étude de Wazemmes.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

02/125 - Plate-forme d'Initiative Locale - Association Initiative CLE (Cap Lillois pour Entreprendre) - Participation de la Ville.

02/126 - Subvention à l'association "Talon Aiguilles" pour l'organisation d'un défilé de mode à Lille et la réalisation d'une enquête auprès des stylistes de la métropole.

02/127 - Association France Congrès - Cotisation de la Ville.

Adoptés.

.../...

POLITIQUE DE LA VILLE

02/128 - Contrat de Ville - Programmation 2002 - 2ème répartition.

02/129 - Quartier Moulins - Résidence Trévisse - Lille Métropole Habitat - OPAC de Lille - Réaménagement des espaces extérieurs.

02/130 - Contrat de Ville - Programmation 2002 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

02/131 - Adultes-Relais - Changement d'imputation budgétaire.

Adoptés.

EMPLOI

02/132 - Programme "Nouveaux Services - Nouveaux Emplois" - Prise en charge de certaines dépenses.

02/133 - Programme "Nouveaux Services - Nouveaux Emplois" - Aides au développement de nouvelles activités.

Adoptés.

MAISONS DE QUARTIERS ET CENTRES SOCIAUX

02/134 - Equipement de proximité - Centre social intercommunal du chemin rouge - Attribution de subvention.

02/135 - Equipements de proximité - Maisons de Quartier - Versement de subventions au titre du Contrat de Ville et d'un complément de provision sur une subvention globale de fonctionnement pour l'exercice 2002.

02/136 - Associations partenaires du quartier du Faubourg de Béthune - Attributions de subventions - Passation d'une convention provisoire.

Adoptés

Monsieur QUIQUET, pour la délibération 193.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,  
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT- ESPACES VERTS

02/188 - Campagne Eau - Remise en état de l'éolienne sur le site de la Poterne - Convention avec la Société des Eaux du Nord et l'Association Les Jardins Familiaux - Admission en recette.

02/189 - Maison de la Nature. et de l'Environnement - Convention de mise à disposition des locaux, convention triennale et convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2002.

.../...

02/190 - Fourniture et pose de mobilier pour parcs et jardins - Marché à bon de commande sur appel d'offres ouvert.

02/191 - Animations de grimpe dans les arbres organisées par l'association "Les Arbronautes" - Demande de subvention.

02/192 - Etude d'un plan vert pour Lille - Demande de subvention.

Adoptés.

02/193 - Déviation du Boulevard Périphérique Est de Lille - Couverture du périphérique, secteur des Dondaines - Convention de remise à la Ville des aménagements paysagers par la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.).

Je crois que c'est Monsieur RICHIR qui avait une question à poser sur le sujet. Je lui cède la parole.

M. RICHIR - A propos de la délibération 193 qui a trait à la déviation du boulevard périphérique Est de Lille et à la couverture du périphérique, secteur des Dondaines.

Bien entendu, nous voterons cette délibération mais puisqu'elle a trait à des questions d'environnement liées à ce boulevard périphérique Est, nous souhaitons réactiver une question que nous avons posée ici en Conseil Municipal il y a 18 mois sur l'équipe précédente. C'est donc l'occasion de vous présenter à nouveau cette question majeure.

Il nous apparaît aujourd'hui que si les aspects paysagers de ce B.P.Est sont importants, les problèmes d'environnement liés au trafic des poids lourds qui passent sur ce B.P.Est sont bien plus préoccupants.

Parmi ces trafics de poids lourds, nous voulons parler surtout du transport de matières dangereuses qui ne cesse d'augmenter et de croître sur cette partie du boulevard périphérique Est.

C'est certes un problème difficile à régler, nous l'avions évoqué en son temps et on nous avait promis de prendre le sujet en considération mais comme cela n'a pas été le cas, nous souhaitons y revenir ce soir.

Effectivement, aujourd'hui, un nombre croissant de chauffeurs de poids lourds à hauteur de Wasquehal pour rejoindre Paris passent maintenant par la voie rapide et le B.P.Est et à hauteur de Ronchin pour rejoindre l'autoroute de Gand passent par le B.P.Est et la voie rapide urbaine.

Le nombre des transports de matières dangereuses ne cesse de croître, ce sont généralement des poids lourds transportant de 12 à 18 tonnes de matières hautement dangereuses et on voit bien les risques que cela représente. D'autant plus que cette voirie étant essentiellement en ouvrages d'art en hauteur, avec des déclivités importantes et des courbes, le risque d'accident s'en trouve nettement accru.

En particulier une zone, celle qui se trouve entre les Dondaines et la Douane de Fives, est extrêmement dangereuse puisque, régulièrement, des véhicules chargés encore une fois de matières dangereuses descendent cette courbe à des vitesses supérieures à 100km/h, ce qui représente un risque réel et entraînera nécessairement un jour ou l'autre le retournement de véhicules dans cette courbe, ce qui ne serait pas sans poser un certain nombre de problèmes sur ce secteur de Fives.

.../...

Il est clair, nous le savons, que l'interdiction de traversée des matières dangereuses sur ce type de voirie ne relève pas du pouvoir de police du Maire mais relève semble-t-il essentiellement de l'autorité du Préfet.

Il nous apparaîtrait donc opportun, pour régler ce problème majeur d'environnement lié au B.P.Est, d'interpeller Monsieur le Préfet sur cette question, de demander à la Direction Départementale de l'Equipement de réaliser rapidement un comptage des véhicules et, à partir d'un certain nombre de préconisations, de formuler un nouveau schéma de circulation sur l'utilisation de ce boulevard périphérique Est.

Vous me direz qu'on risque de transférer ces poids lourds sur la voirie existante qui traverse Villeneuve d'Ascq, à ceci près que sur ce secteur, il s'agit d'une voirie plane, la seule difficulté est représentée par la courbe de Babylone qui, certes, présente quelques dangers mais n'a pas la dangerosité de la voirie en ouvrage d'art en hauteur du secteur des Dondaines et du secteur de Fives.

Voilà un peu la proposition que nous souhaitons vous faire : demander cette étude rapide à la D.D.E. et saisir Monsieur le Préfet pour envisager l'interdiction du transit de transports de matières dangereuses dans le secteur situé entre la Pilaterie et la zone de Ronchin, c'est-à-dire sur la Voie Rapide Urbaine et le B.P.Est.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur QUIQUET.

M. QUIQUET - Monsieur RICHIR, vous pointez là du doigt les conséquences parmi d'autres d'un modèle de développement peu durable. Je me souviens que notre collègue Christian DECOCQ lors des débats sur le Schéma Directeur avait proposé, et nous l'avons voté, un amendement spécifique sur les transports de matières dangereuses dans l'agglomération. C'est un travail qui suit son cours de ce côté-là.

Concernant le problème posé, la D.D.E. en a déjà été saisie. Le retour qui nous a été fait, me dit Régis CAILLAU, c'est que, pour eux, l'ensemble des règles sont respectées. Je pense qu'il faut reprendre ce problème sur ce secteur.

Les indications sont données aux poids lourds depuis Tournai sauf que, aujourd'hui, nous les avons en cœur de ville.

Nous allons donc reprendre la discussion avec la Direction Départementale de l'Equipement pour faire en sorte que ces poids lourds prennent d'autres chemins que l'intérieur de la ville et le boulevard périphérique.

Nous y travaillerons et vous serez associé à ce travail.

Madame le Maire - Monsieur RICHIR.

M. RICHIR - J'ajouterai seulement un point c'est que certaines agglomérations se sont dotées d'un schéma de circulation et de transport des matières dangereuses. Probablement faudrait-il le faire à notre niveau.

M. QUIQUET - Ce sera la traduction concrète du Schéma Directeur. Christian DECOCQ a fait voter cet amendement. Il sera donc mis en œuvre et c'est un outil dont nous avons effectivement besoin pour éviter ce type de nuisance, sachant que le boulevard périphérique est bien souvent saturé et que les camions qui se renversent sur la chaussée, c'est maintenant pratique courante et avec les matières transportées, cela est porteur de nombreux risques.

.../...

L'outil proposé par Christian DECOCQ, il faut maintenant concrètement, à l'échelle de la Communauté Urbaine, le mettre en œuvre et nous allons donc reprendre le dialogue avec la Direction Départementale de l'Équipement.

Madame le Maire - Monsieur MUTEZ.

M. MUTEZ - Madame le Maire, chers collègues, je n'ai pas l'habitude d'intervenir dans le cadre de ma profession. C'est donc en ma qualité d'Inspecteur Régional des Transports que je souhaite porter à la connaissance de mes collègues RICHIR et DECOCQ, qu'une étude et une réflexion sur le transport de matières dangereuses sont en cours à la demande du Préfet de Région. Cette réflexion est menée à la fois par la Direction Régionale de l'Équipement (dans le domaine du contrôle des transports routiers) et par la D.D.E. (dans le domaine de l'exploitation des réseaux routiers).

Parmi les pistes de réflexion, il y a bien entendu les possibilités de dévier ou d'interdire un certain nombre de trafics sur certains réseaux.

Une autre piste consiste également à mettre en place, comme cela a été fait avec un succès mitigé notamment aux Pays-Bas, des itinéraires orange dédiés uniquement aux transports de matières dangereuses.

La difficulté réside dans le fait que nous avons dans notre région un grand nombre d'entreprises qui utilisent des produits dangereux soit pour transformer d'autres matières, soit pour mettre en place leurs propres productions et que nous connaissons mal car, transports de destinations ou de transit ce qui ne nous permet pas d'avoir une politique globale en matière d'acheminement des matières dangereuses.

Par contre, nous portons nos efforts sur le contrôle des transports de matières dangereuses, contrôle qui va se développer, notamment sur les temps de conduite, sur les vitesses et sur le respect d'un certain nombre de conditions d'acheminement de ces produits.

Madame le Maire - Merci de ces précisions, Monsieur MUTEZ.

Y a-t-il des difficultés sur le vote ? Non ? Très bien.

Adopté.

02/194 - Concours des arbres remarquables organisé du 1er avril au 21 juin 2002.

Adopté.

Nous passons aux dossiers de Monsieur CACHEUX. Délibération 197 sur Fives Cail Babcock.

Chemise n°14

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,  
Adjoint au Maire

URBANISME

02/196 - Lille 1004 - Parc des Nouveaux Sports et Site des Bamums - Lille-Sud - Choix de la maîtrise d'œuvre.

Adopté.

.../...

02/197 - Maîtrise foncière du site Fives Cail Babcock.

(voir discussions et vote infra).

02/198 - Ravalement de façades - Subventions.

Adopté.

ACTION FONCIERE

02/199 - Ancienne usine PEUGEOT rue Gutenberg à Lille - Achat par la Ville à l'Etat d'une partie du site.

Madame le Maire, je voulais simplement mentionner à nos collègues la demande que nous exprimons auprès de la Communauté Urbaine qui a la compétence en matière d'action foncière pour engager une procédure d'expropriation.

Chacun sait bien que l'activité de Fives Cail Babcock est achevée depuis le printemps 2001. C'est pourtant une emprise foncière importante dont nous pensons que la maîtrise publique est indispensable pour avoir un aménagement qui soit cohérent avec les études que nous pourrions lancer sur ce site.

Nous avons depuis cette date négocié avec l'entreprise Fives Cail pour constater que nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord sur un prix, celui qu'ils réclament étant très supérieur à l'estimation des Domaines. Il faut dire que notre discussion n'a pas été facilitée par la surenchère d'un certain nombre de promoteurs qui ne peuvent proposer des prix d'acquisition qu'à condition que des projets soient réalisés qui seraient en rupture complète avec ce qu'est la morphologie urbaine du quartier de Fives et le souhait que nous avons, de manière très majoritaire, sur le devenir de ce secteur.

C'est la raison pour laquelle nous n'arrivons pas à déboucher sur des négociations amiables.

Nous vous proposons de solliciter Lille Métropole Communauté Urbaine pour engager une procédure d'expropriation, étant bien entendu que nous restons toujours ouverts à la discussion amiable avec les responsables de Fives Cail.

Par ailleurs, j'adresserai aux différents promoteurs qui ont fait cette surenchère un certain nombre d'observations liées en particulier au fait que le prix qu'ils proposent n'est absolument pas compatible avec ce que sera le devenir de ce terrain dans le prochain plan local d'urbanisme.

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - C'est surtout la conclusion que vient de donner Alain CACHEUX qui fera voter le Groupe Communiste sur ces deux délibérations, avec non seulement la volonté mais notre démarche velléitaire par rapport à ceux qui souhaitent spéculer sur ces terrains, alors qu'on retrouve liberté en ce qui concerne la Ville pour redonner vie à deux de ces quartiers qui ont été touchés, agressés, l'un pendant un siècle avec l'usine de Fives qui, par la gestion de son propre urbanisme, a imposé la structuration du développement d'Hellemmes jusqu'au Mont-de-Terre et le quartier de Fives, et Peugeot pendant plus d'un demi-siècle qui a cassé l'axe Nord-Sud qui permettait les liaisons naturelles entre le même quartier de Fives et le centre-ville.

.../...

Aujourd'hui, nous avons un nouveau champ de liberté, il ne faut pas le perdre. Je m'autorise à marquer ma solidarité avec vos propos introductifs sur Mossley. Ce qu'ils nous font à une échelle douloureuse mais moins grande et que les salariés continuent à vivre aujourd'hui, et notre solidarité n'est pas suffisante, il faut la développer et trouver toutes les formes, s'il n'y a plus la légalité municipale, il reste la solidarité de l'action à leur doter et je suis persuadé qu'on s'y retrouvera nombreux.

Il y a d'évidence pour Peugeot et pour Fives Cail une attitude qui est vraiment insupportable au regard des collectivités locales et territoriales.

Renégocier quoi ? Et qui, en plus, nous laisse ces terrains ?

La misère sociale à côté sur laquelle les Villes doivent répondre lorsque les entreprises quittent leurs sites et qu'elles décident de céder leur activité.

Et pourtant, cette année, ni Fives Cail, ni Peugeot ne sont dans le rouge. Leurs résultats et leurs actions ne sont pas à la baisse. Quand on fait plus de profits, on les prend pour soi et quand il s'agit de régler les problèmes, à ce moment-là, on demande au service public, aux collectivités de régler les factures.

Eh bien, je suis pour qu'on continue, Monsieur CACHEUX, et avec velléité dans la direction que vous nous avez proposée.

Madame le Maire - Très bien.

Nous allons voter sur les délibérations 197 et 199.

Quels sont ceux qui votent pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Merci.

Adoptés.

Monsieur PARGNEAUX.

02/200 - Constitution de servitude - 7 place Louise de Bettignies.

02/201 - Immeuble sis à Lille, 35 rue de l'Alma - Achat par la Ville à Madame LABYT.

02/202 - Terrain sis à Lille, 1 rue Christophe Colomb - Vente par la Ville à Monsieur CHEBER.

Adoptés.

02/203 - Immeuble sis à Hellemmes, 91 rue Jules Ferry - Achat par la Ville de Lille à l'Association du Diocèse de Lille.

M. PARGNEAUX - Madame le Maire, une intervention concernant cette délibération 203 dans le dossier de Monsieur CACHEUX.

Un souhait des membres du Conseil Communal d'Hellemmes d'amender cette délibération en supprimant les termes « permettant l'agrandissement du terrain de proximité actuel ».

.../...

Bien entendu, nous sommes favorables à l'acquisition de ce terrain mais compte tenu que nous n'avons pas encore délibéré en Conseil Communal sur le devenir de ce terrain qui jouxte une propriété communale, nous ne souhaitons pas que cette délibération ici puisse faire l'objet d'une extension éventuelle d'un terrain de proximité qui jouxte une propriété communale.

M. CACHEUX - Aucun problème. D'autant moins que nous avons acquis cette propriété à la demande de la Commune Associée.

Madame le Maire - Nous pouvons peut-être repasser à l'ordre du jour normal.

Adopté.

Madame CULLEN.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame CULLEN,  
Adjointe au Maire

#### CULTURE

02/227 - Lille capitale européenne de la culture en 2004 - Convention de financement entre l'Etat, le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais, le Conseil Général du Pas-de-Calais, Lille Métropole Communauté Urbaine, la Ville de Lille et l'association Lille Horizon 2004.

02/228 - Subvention à l'association Lille Horizon 2004.

Madame le Maire, chers collègues, juste un point sur la convention entre la Ville de Lille et l'Association Lille Horizon 2004 pour l'année 2002.

En plus de la convention qui réunit toutes les collectivités publiques de la région Nord - Pas-de-Calais et de l'Etat, la Ville de Lille propose de signer une convention spécifique avec Lille Horizon 2004.

En effet, la participation financière de la Ville de Lille permet à Lille Horizon 2004 d'équilibrer son budget général. Lille Horizon 2004 pour sa part s'engage à réaliser les missions suivantes :

- préparer et faire en sorte que soient mises en place et menées à bien les manifestations liées à l'année européenne de la culture à Lille, dans la métropole, y compris son versant transfrontalier et dans la région Nord - Pas-de-Calais,

- dans le cadre d'une programmation locale et internationale s'appuyant sur les artistes, la politique développée au travers de l'Association fera de la métropole lilloise élargie un site phare en matière de développement et d'aménagement culturels et contribuera à changer durablement les pratiques culturelles en rendant chacun acteur de la vie culturelle.

Madame le Maire - Monsieur LESERRE.

M. LESERRE - Madame le Maire, chers collègues, c'est évidemment l'occasion avec cette convention de pouvoir faire résonner encore dans ces lieux le projet Lille 2004.

.../...

Dans 80 semaines à peu près, Lille sera plongée au cœur d'une aventure exceptionnelle, chacun le sait bien, une aventure qui donnera à Lille, sa métropole et sa région, pendant un an, la possibilité de bouger les frontières. Frontières entre les territoires, Madame DEMESSINE le disait tout à l'heure lorsqu'elle parlait de tisser des liens entre les quartiers. Frontières entre les structures et on sait que c'est nécessaire dans le milieu culturel de bouger un peu ces frontières. Et frontières surtout entre les populations.

Nous le savons tous ici, cette aventure est une chance. C'est un défi. Mais comme tout défi, cette aventure comporte sa part de risque. Je n'ai pas d'habitude l'esprit pessimiste, ce n'est pas du tout ma nature mais il serait irresponsable, quand on est responsable politique, de ne pas essayer aussi de voir très clairement la part de risque existante.

Ce soir, je voudrais lancer un appel à mobilisation concernant notamment les populations. Au fond, un des risques, au-delà de toutes les chances et de tous les enjeux que cela représente, serait que le projet Lille 2004 ne constitue une sorte de greffe culturelle qui provoquerait, au mieux, une indifférence curieuse ou une curieuse indifférence, ou, au pire, un rejet, ce qui serait pour nous tout simplement l'échec de cette aventure.

Un témoignage et deux observations.

Le témoignage, je ne peux pas le rapporter aussi brutalement qu'il m'a été donné par une dame rencontrée à quelques mètres de la future Maison Folie de Wazemmes, du côté de la rue de Mélantois qui me disait -j'édulcore un peu- : « Qu'est-ce que j'en ai à faire de la Maison Folie tant qu'on ne se sera pas occupé de mon logement et tant qu'on n'aura pas trouvé du travail à mes gosses ? »

Je sais bien qu'on n'évitera pas les grincheux comme dans tout projet et comme dans toute aventure. Je sais bien qu'on n'évitera pas les éternels insatisfaits. Mais cette voix, il faut aussi savoir l'entendre.

Et un témoignage que Madame POLIAUTRE pourrait souligner tout comme moi, lorsqu'on a visité le chantier de cette fameuse Maison Folie à Wazemmes, chacun a fait le constat qu'il manquait dans cette visite les jeunes de Magenta-Fombelle. Je sais que vous faites depuis des travaux pour réconcilier justement ces populations. On sait les difficultés que rencontre ce quartier mais cela me pousse à faire quelques remarques.

En évoquant ce témoignage, en évoquant ces observations, il s'agit effectivement d'accès à la culture.

Dans une enquête publiée dans le magazine Beaux-Arts dont la couverture est Love, tout un programme, dans cette enquête il est montré qu'un Français sur deux estime que l'accès à la culture reste inégalitaire. Malgré tous les discours, malgré tous les actes car il y a eu des actes, depuis un demi-siècle de politique culturelle, le sentiment est -et c'est parfois plus qu'un sentiment- que cet accès reste inégalitaire.

Nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas évidemment d'effet mécanique entre l'augmentation de l'offre de culture et la diversification ou l'élargissement des publics.

Je voudrais simplement que Lille 2004 capitale européenne de la culture soit exemplaire dans ce combat. Il nous faut devenir un modèle de développement et d'aménagement culturels.

Il nous faut faire bouger cette frontière invisible, mais, parce qu'elle est invisible, sans doute aussi la plus solide, entre les populations.

.../...

Alors, l'heure de la mobilisation a sonné. Je sais que beaucoup est fait depuis longtemps maintenant par les équipes autour de Didier FUSILLIER, par vous-même, Madame le Maire, et par bien d'autres élus qui sont passionnés par le dossier culturel.

Je voudrais quand même rappeler deux éléments de mobilisation.

De la part de la Ville tout d'abord.

Il faudrait, Madame le Maire, que tous les élus se sentent désormais investis d'une mission de réussite et de partage de ce projet. On ne peut plus entendre dans les commissions des élus disant « On ne peut pas vous en dire plus, on ne sait pas trop ». Il faut véritablement désormais, je crois que l'heure du secret est passée, que l'on puisse, pour chacun des élus en charge, directement ou indirectement, faire un point à chaque commission sur le projet Lille 2004. C'est-à-dire que chaque commission commence par l'étude de ce projet.

Deuxième point, toujours par rapport à la Ville.

Il serait bon sans doute, Madame le Maire, qu'à chaque Conseil Municipal qui nous sépare du 6 décembre 2003 vous puissiez faire un point là aussi de l'état des lieux, des projets, des progrès et des difficultés pour qu'on puisse sans cesse, à chaque Conseil, revenir sur Lille 2004.

Dernier point sur la Ville.

Il serait bon que l'année 2003, mais peut-être avez-vous déjà inscrit cela dans votre calendrier, soit l'année pour la Ville d'un grand débat de refondation de notre politique culturelle qui fixerait les enjeux sur les dix années à venir, ce qui nous enlèverait des contingences électorales.

Et pour les quartiers, je propose tout simplement un forum citoyen dans chaque quartier uniquement consacré à la culture et à Lille 2004 comme sujet unique et essentiel développé avec l'ensemble des partenaires culturels.

Dans les quartiers, peut-être est-ce en cours, peut-on imaginer que chaque école, chaque commerce, chaque institution municipale puisse se parer des couleurs de 2004 et puisse déjà donner un signe dans les mois qui viennent afin de créer des habitudes et une émulation.

Enfin, peut-être peut-on imaginer, à partir du 6 décembre 2002, un décompte festif, créatif, un peu comme cela s'est fait pour le passage à l'an 2000, qui nous mènerait du 6 décembre 2002 au 6 décembre 2003 afin justement là aussi de faire prendre cette mayonnaise.

Au fond, le constat que je fais, je sais bien qu'il ne veut pas dire que rien n'est fait, bien au contraire, mais je crois qu'on ne peut pas sous-estimer ce risque.

Je regrette que tous les candidats à l'élection présidentielle –je dis bien tous pour ne fâcher personne parce que c'est la réalité- n'aient oublié la culture dans leurs projets. Si, si, tous les candidats ... C'est malheureusement comme ça.

La culture est devenue un accessoire rangé rapidement. C'est bien dommage parce qu'on peut faire le pari collectif que la culture offre plus qu'un supplément d'âme. Faisons le pari ensemble, comme 70% des Français, que la culture aide à lutter contre les inégalités sociales.

Faisons le pari ensemble, comme 60% des Français, que la culture aide à lutter contre l'insécurité.

.../...

Et puis enfin faisons le pari que la culture aide au développement économique. Faisons le pari. Gagnons-le. Je sais que beaucoup d'énergies sont en cours, il en manque encore un peu. J'espère que cet appel à la mobilisation sera entendu comme tel.

Merci.

Madame le Maire - Monsieur LESERRE, je passe quand même une demi-journée si ce n'est deux par semaine sur Lille 2004. Donc, votre appel à la mobilisation générale, je l'appellerai appel à la mobilisation de l'Opposition. Je vous ai déjà proposé de nous rejoindre pour travailler avec nous. Je vous ai même proposé de prendre des thèmes -rappelez-vous, c'est vrai- et de vous en occuper.

Donc, ne vous inquiétez pas. Nous avons fait un point sur Lille 2004 avant l'été. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on fasse un point à tout moment. La mobilisation générale est lancée.

Je peux vous dire par exemple que depuis notre dernière réunion, Jack LANG a accepté que dans tous les collèges, dans tous les lycées et dans toutes les écoles élémentaires de notre région, dès lors que les enseignants l'acceptent, autour du thème des sens pour les écoles élémentaires, autour de la cité idéale sur laquelle les profs de français, d'histoire, de maths, de dessin, de chant vont travailler, il y ait, à partir de septembre prochain, si les enseignants le souhaitent la création de la part de tous nos collégiens et de tous nos lycéens pour préparer effectivement 2004 à partir du thème la cité idéale, la ville dans laquelle ils aimeraient vivre, à partir de textes en littérature, d'histoire, etc ...

L'ensemble des jeunes vont être mobilisés sur ce sujet et le Ministère de l'Education Nationale apporte 22 MF.

Je voudrais aussi vous dire, puisque vous souhaitez la mobilisation générale, que l'Etat a déclaré la mobilisation générale.

Je souhaite vous dire que, après avoir vu à de nombreuses reprises chacun des Ministres, nous avons obtenu aujourd'hui 220 MF de l'Etat pour Lille 2004, investissement + fonctionnement, qui s'ajoutent aux 190 MF -100 MF en terme d'investissement, 90 MF en terme de fonctionnement- de la Communauté Urbaine, 70 MF de la Région, 40 MF du Conseil Général du Nord et sans doute 20 MF du Conseil Général du Pas-de-Calais, plus l'aide des Villes.

J'ajoute que, aujourd'hui, nous bénéficions de 35 MF de mécénat national et que nous en attendons 15 autres.

Inutile de vous dire que tout cela n'est pas tombé comme cela, que derrière, il y a des projets, qu'il y a une mobilisation extrêmement importante, pas seulement d'une équipe mais de toutes les associations culturelles et les institutions de notre ville, de notre métropole et de notre région.

Je ne demande pas mieux que d'informer le Conseil Municipal à chaque séance. C'est un projet formidable, fabuleux, qui va entraîner non seulement la fête pendant un an dans notre région et particulièrement dans notre ville mais qui va structurer des habitudes culturelles, créer de nouveaux lieux comme la Maison Folie dont nous parlions tout à l'heure mais pas seulement.

Quand, dans 15 jours, j'inaugurerai ici, dans le hall de la mairie, une exposition de graffs, c'est parce que nous avons souhaité depuis deux ans associer les jeunes des cultures urbaines et notamment les graffeurs à Lille 2004 et que cette exposition préfigure ce qu'on va faire en 2004.

.../...

Quand nous visitons cette semaine des lieux avec Madame CULLEN pour que des jeunes, pour rester sur les cultures urbaines, puissent monter des spectacles hip-hop, je reste volontairement sur ce sujet, et que nous allons leur mettre à disposition, c'est parce qu'ils sont déjà mobilisés avec nous.

Quand nous mettons en place avec Stuart Seide une école de théâtre à côté de la grande année qu'il va organiser autour de Shakespeare, le Théâtre du Nord est aujourd'hui mobilisé.

Quand, préparant l'ouverture le 6 décembre, l'Orchestre National de Lille avec Jean-Claude Casadesus vont faire partir trois chœurs de Londres, de Bruxelles et de Paris pour pouvoir chanter ensemble l'Hymne au chemin de fer de Berlioz pour arriver sur notre place et lancer ce grand bal blanc au cœur de Lille, croyez bien que déjà des centaines de personnes sont mobilisées.

Je ne parle pas des chefs d'entreprises de la région que nous avons vus à plusieurs reprises.

J'entends tout cela mais maintenant passons aux actes, Monsieur LESERRE. Si vous voulez nous aider, vous êtes le bienvenu, je vous l'ai dit. Je connais vos compétences en matière culturelle. Je serais très heureuse que vous preniez un des champs d'action parce que nous sommes peu nombreux pour nous occuper de Lille 2004.

Donc, si vous voulez me mobiliser, je réponds à votre appel à mobilisation générale, appel à mobilisation de Loïc LESERRE pour nous rejoindre dans le travail que nous faisons. Et je serai ravie d'avoir vos compétences que je sais grandes et votre intérêt pour la culture auprès de nous parce que nous y passons beaucoup de temps. Vous verrez, ce sera un grand succès avec toutes les Lilloises et tous les Lillois.

On vote Lille 2004 ? Bien.

(unanimité)

Adoptés.

Nous allons relancer à Wazemmes à l'occasion de 2004 le Festival de l'accordéon que Gilles PARGNEAUX avait lancé et accompagné, et dès cette année, j'ai parlé des cultures urbaines, mais on peut aussi parler de l'accordéon.

Madame CULLEN, délibération 231.

02/229 - Transphotographiques - Subvention à l'association Atelier Photo.

02/230 - Attributions de subventions aux associations et structures culturelles lilloises au titre de l'année 2002.

Adoptés.

02/231 - Festival International de l'accordéon - Subvention à l'association Aventure Accordéon.

Mme CULLEN - Dès cette année, le Festival international de l'accordéon est de retour. Organisé par l'Association « Aventure Accordéon », le festival aura lieu du 8 mai au 19 mai à Wazemmes et propose une série d'événements, de concerts, de bals sous chapiteaux, dans des théâtres, dans des cafés, des bars, ainsi que dans d'autres quartiers de la ville tels que le Vieux-Lille, à Roubaix et à Tournai.

.../...

La conférence de presse de lancement est prévue le lundi 8 avril en mairie de quartier de Wazemmes.

Et pendant qu'on est à Wazemmes, je vous rappelle que le 1er mai aura lieu pour la deuxième fois le Festival de la Louche d'Or organisé par l'Association Attacafa qui a connu un immense succès l'année dernière.

Cette année, le festival de la Soupe sera non seulement à Wazemmes, mais aussi à Roubaix, Tourcoing, Tournai, Bruxelles, et aussi Cracovie en Pologne.

C'est avec grand plaisir que je remarque que bien avant 2004, la culture lilloise est en train de s'internationaliser.

Madame le Maire - Merci.

Madame POLIAUTRE.

Mme POLIAUTRE - Un petit mot pour dire que ces deux fêtes dont vient de parler Catherine CULLEN ne sont pas des greffes sur le quartier, mais bien au contraire la respiration du quartier. On peut dire qu'elles sont l'émanation même de la diversité, de la biodiversité qu'il y a à Wazemmes.

Je pense qu'il y a deux grands événements qui arrivent. Wazemmes invite le monde, mais Wazemmes invite aussi ses habitants, et ce qui est intéressant, c'est à la fois l'interface avec le monde, mais aussi l'interface avec toute la population car ces deux fêtes, celle de la Louche d'Or organisée par Attacafa comme celle de l'accordéon, essaient d'impliquer le plus grand nombre d'habitants du quartier.

C'est si vrai qu'il va y avoir un carnaval qui va lancer la fête, et qui sera d'ailleurs préparé cette semaine.

Cela fera aussi l'objet d'un passage au Conseil de quartier, car il y a la volonté que ces fêtes ne viennent pas se plaquer sur le quartier, mais soient bien au cœur de ce quartier comme un moyen d'intéresser le plus grand nombre à la culture dont Monsieur LESERRE parlait à l'instant. Ce sera la fête, mais ce sera aussi des événements de très grande qualité, avec des grands noms de l'accordéon.

Je pense que ces deux festivals seront très intéressants non seulement pour Wazemmes, pour la ville, mais aussi sans doute pour la région.

Madame le Maire - Monsieur MUTEZ.

M. MUTEZ - Madame le Maire, permettez-moi de préciser très rapidement, que le Vieux-Lille est très heureux d'accueillir ce festival de l'Accordéon. Plus particulièrement, nous pourrions assister à un très classique concert d'accordéon à l'intérieur de la Cathédrale de la Treille.

Madame le Maire - Comme quoi tout le monde se réconcilie à l'occasion de 2004. C'est formidable !

Pour l'accordéon, j'imagine que tout le monde est d'accord ? (unanimité)

Très bien.

Adopté.

.../...

02/232 - Partenariat Ville de Lille/AFAA sur les échanges culturels internationaux - Passation d'une convention triennale.

02/233 - Association A.R.I.A.P. - Acceptation de don.

02/234 - Faubourg des Musiques - Sollicitation de subventions - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

02/235 - Contrat d'occupation privative du domaine public entre la Ville de Lille et l'Amicale des Bretons du Nord.

02/236 - Opéra de Lille - Travaux de rénovation - 3ème tranche - Modifications.

02/237 - Opéra - Travaux de rénovation - Lot n°16B : Lustrerie - Changement de raison sociale.

02/238 - Conservatoire National de Région - Concert organisé à Hautmont avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie Junior - Montant à payer par l'organisateur - Admission en recettes.

02/239 - Ateliers d'Images et d'Arts Plastiques - Programmation des expositions et résidences d'artistes pour l'année 2002 - Autorisation de prise en charge des frais de réception et de rémunération des artistes intervenants sur notre budget - Autorisation de sollicitation du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord/Pas-de-Calais) - Admission en recettes.

02/240 - Musée d'Histoire Naturelle - Collections Industrielles et Commerciales - Elaboration d'un CD.ROM Ludo-éducatif - Sollicitation de subventions - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

02/241 - Musée d'Histoire Naturelle - Projet d'exposition "Biceps et Cortex au pays de la mesure" - Sollicitation de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

02/242 - Musée d'Histoire Naturelle - Edition d'un catalogue : "La Mesure de l'Homme" - Sollicitation de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi - Convention de partenariat avec les Editions d'Art Somogy.

02/243 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Enrichissement des collections minéralogiques et paléontologiques - Information.

02/244 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Manifestations et animations prévues dans le cadre du centenaire du Musée Gosselet - Dispositions particulières.

02/245 - Palais des Beaux-Arts - Exposition RUBENS - Tarifs d'accès à l'exposition.

02/246 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Berthe Morisot" - Convention de partenariat liant la Ville de Lille et la SNCF.

02/247 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Berthe Morisot" - Convention de partenariat liant la Ville de Lille et la Société TRANSPOLE.

02/248 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Berthe Morisot" - Convention de partenariat liant la Ville de Lille et la Société Nationale des Chemins de fer Belges.

.../...

02/249 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Art Baroque en Bohème" - Adoption des tarifs.

02/250 - Palais des Beaux-Arts - Don par M. Philippe Laporte d'un dessin de Luc-Olivier Merson (1846-1920).

02/251 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Berthe Morisot" - Convention de prestations de service en matière de relations avec la presse liant la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux.

02/252 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Berthe Morisot" - Convention de partenariat entre le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Lille relative au label d'intérêt national de cette exposition.

02/253 - Projets Cultures Urbaines : FESTIVAL "Des Rives Des Continents" - Subvention de la Ville à l'association Musiques de Traverses.

02/254 - Projets Cultures Urbaines : 1er festival des musiques électroniques à Lille "NORD URBAN FESTIVAL" - Subvention de la Ville à l'association "ELECTROGEN".

02/255 - Projets Cultures Urbaines : Création d'un label "Zone Rouge" - Subvention de la Ville à l'association PAPSOONWAZZ.

02/256 - Projets Cultures Urbaines: Culture Urbaine Hip-Hop au Faubourg de Béthune - Subvention de la Ville à l'association "CULTURE DE RUE".

02/257 - Projets Cultures Urbaines : Festival "Les arts en mouvement"- Subvention de la Ville à l'association "Les Chantiers de la Danse".

02/258 - Projets Cultures Urbaines: "DE DR'EAU'LES DE MACHINES" - Subvention de la Ville à l'association KLING KLANG.

Adoptés.

Dernier dossier, Mme PHEULPIN-COQUEL.

266 : Bibliothèque du Faubourg de Béthune - Nouveau plan de financement.

Chemise n°22

Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL,  
Conseillère municipale déléguée

### BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

02/262 - Bibliothèque Municipale - Printemps des poètes - Demande de subvention auprès de l'Etat et du Centre National du Livre - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

02/263 - Bibliothèque Municipale - Acquisition de documents anciens et d'artistes - Demande de subvention auprès de l'Etat - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

02/264 - Bibliothèque Municipale - Modification du tarif d'abonnement des bibliothèques populaires des écoles Littré et Anatole France.

.../...

02/265 - Bibliothèque Municipale - Avenant n°2 à la convention relative au Dépôt Légal Imprimeur entre la Bibliothèque Nationale de France et la Ville de Lille.

02/266 - Bibliothèque du Faubourg de Béthune - Nouveau plan de financement.

Adoptés.

Madame le Maire, chers collègues, le nouveau plan de financement de la médiathèque du Faubourg de Béthune que l'on vous propose de voter ce soir me donne l'occasion d'évoquer cet équipement qui ouvrira ses portes vraisemblablement en décembre 2002. C'est un événement important de la vie du quartier pour deux raisons.

Pour ses habitants en attente d'un lieu culturel répondant à leurs besoins et proche de leurs préoccupations ; pour les nombreux professionnels qui, depuis plusieurs années, ont marqué leur attachement au développement de la lecture publique.

A l'image des autres quartiers, le Faubourg de Béthune sera doté d'un espace culturel de qualité situé Boulevard de Metz dans un bâtiment autrefois occupé par des personnes âgées. 900 m2 d'espace à côté de la crèche et du centre de la petite enfance, 900 m2 consacrés aux livres, aux C.D., au multimédia.

Pour de nombreuses familles en difficulté, la bibliothèque est un lieu apprécié pour de multiples raisons : la proximité, la facilité d'accès, la gratuité, la complémentarité avec l'école.

Je souhaiterais insister sur le fait qu'il s'agit aussi et surtout d'un lieu de convivialité, d'intégration sociale et culturelle, où toutes les générations se côtoient ainsi que toutes les cultures des pays d'origine des Lillois.

Ce lieu culturel conçu par l'un des architectes du service des Etudes et Constructions publiques de la Ville sera fonctionnel et agréable autant pour le personnel que pour les lecteurs invités à entrer dans cette médiathèque dont les façades seront complètement transformées et laisseront place à de grandes surfaces vitrées afin qu'un maximum de transparence et de lumière puisse y pénétrer.

Cette annexe est la septième à Lille, Fives, le Vieux-Lille, les Bois-Blancs, Wazemmes, Moulins, Lille-Sud, et donc bientôt désormais le Faubourg de Béthune, seront équipées d'une bibliothèque.

Toutes fonctionnent en réseau avec la médiathèque centrale Jean LEVY. C'est l'une des caractéristiques de la Ville de Lille qui n'a pas considéré l'équipement uniquement au sein d'un quartier, mais qui a travaillé plus globalement à l'échelle de la ville.

Nous devons désormais engager une collaboration plus grande entre Lille et ses deux communes associées. Des chantiers sont à venir avec Lomme qui se dote d'une médiathèque particulièrement attractive. La question est un peu plus délicate avec Hellemmes qui n'a pas une bibliothèque à la hauteur de ses ambitions, mais une bibliothèque de quartier tout au plus.

Ces équipements sont pourtant essentiels pour les habitants.

.../...

Quelques chiffres peuvent vous démontrer le service rendu par les bibliothèques.

Pour l'année 2001 par exemple :

400.000 entrées à la médiathèque Jean LEVY

100.000 entrées à la bibliothèque de Lille-Sud

100.000 entrées à la bibliothèque de Moulins.

Un travail quotidien dans tous les services avec les scolaires, des services multimédias à Fives, Marx Dormoy, Moulins, Lille-Sud, Jean LEVY, et bientôt au Faubourg de Béthune.

Un service à destination des malvoyants, un autre à destination des malentendants à Jean LEVY.

Je ne cache pas les difficultés de ces bibliothèques qui doivent assurer un service public quotidien du mardi au samedi, dans des locaux souvent trop exigus avec un personnel en nombre encore très insuffisant.

Et je terminerai là-dessus, le personnel constitue la clé du meilleur service possible rendu au public. Les bibliothèques ne peuvent fonctionner sans un personnel en nombre suffisant, formé et qualifié.

Pour ma part, je m'engage, et les Verts s'engagent à ce que cette question soit centrale dans le fonctionnement des équipements culturels existants ou en construction.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Il n'y a pas d'intervention, donc je ne mets pas au vote.

En revanche, je vais mettre au vote l'ensemble des dossiers qui n'ont pas donné lieu à intervention.

Qui vote pour les dossiers 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 24, 25, 26, 27 : unanimité.

Très bien.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire

02/96 - Séance du 14 décembre 2001 - Procès-verbal.

02/97 - Séance du 1er février 2002 - Procès-verbal.

02/98 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

02/99 - Conseils de quartier - Vacance de sièges - Désignation de membres.

Adoptés.

.../...

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,  
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

02/101 - Commune Associée d'Hellemmes - Espaces verts - Entretien - Procédure d'appel d'offres.

02/103 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de primes.

02/104 - Commune Associée d'Hellemmes - Classe à projet artistique et culturel - Versement d'une subvention à la Coopérative de l'Ecole Rostand.

02/105 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Inter Age Hellemmes" - Permanence Médiation - Versement d'une subvention.

02/106 - Commune Associée d'Hellemmes - Coopérative de l'Ecole Herriot - Aide au projet - Versement d'une subvention.

02/107 - Commune Associée d'Hellemmes - Collège Saint-Exupéry - Actions de Prévention de la Délinquance - Versement d'une subvention.

02/108 - Commune Associée d'Hellemmes - Centres de Loisirs sans Hébergement - Subvention du Conseil Général du Nord - Admission et réemploi.

02/109 - Commune Associée d'Hellemmes - Centre du mercredi - Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille - Admission et réemploi.

02/110 - Commune Associée d'Hellemmes - Collège Saint-Exupéry - Aide au projet - Versement d'une subvention.

02/111 - Commune Associée d'Hellemmes - Projet de base-ball - Versement d'une subvention à la Coopérative de l'Ecole Herriot.

02/112 - Parc Bocquet à Hellemmes - Création d'un réseau d'éclairage public - Mise en valeur de la Villa Lisbeth et du Parc - Avenant n°1

Adoptés.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND,  
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

02/113 - Commune Associée de Lomme - Indemnité de conseil et d'assistance à Monsieur le Trésorier Principal.

02/114 - Commune Associée de Lomme - Subventions 2002.

02/115 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle au Foyer Social du Lycée Technique Jean Prouvé.

.../...

02/116 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme des Weppes.

02/118 - Commune Associée de Lomme - Marché de services - Nettoyage des vitres, vitraux et luminaires.

02/119 - Commune Associée de Lomme - Avenant n°2 au marché chauffage.

02/120 - Commune Associée de Lomme - Avenant n°1 au marché 2001/24 - Fourniture et pose d'illuminations de fin d'année.

02/121 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Rénovation des baies vitrées du restaurant scolaire.

02/122 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Couverture.

02/123 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Menuiserie.

Adoptés.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,  
Conseiller municipal délégué

#### COMMERCE

02/137 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Association Vauban-Esquermes Catinat Colbert (A.V.E.C.C.).

02/138 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec le Groupement des Acteurs Economiques de Lille-Centre (G.A.E.L.) - Financement du poste de coordinateur - Subvention.

02/139 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste de coordinateur - Subvention.

02/140 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Association ARAAC (Association Renouveau Artistique Artisan) - Délibération modificative.

Adoptés.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame CARLIER,  
Conseillère municipale déléguée

#### MARCHES DE PLEIN AIR

02/141 - Marchés de plein air - Mise aux normes - Demande d'aide de l'Etat (FISAC).

Adopté.

.../...

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,  
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL

02/162 - Transfert d'activités du Centre Communal d'Action Sociale - Création d'emplois.

02/163 - Etat du Personnel : création de trois postes en préfiguration de l'ouverture de l'opéra prévue pour septembre 2003.

02/164 - Emploi de Directeur de la création et du développement culturels.

02/165 - Concours de diététiciens au service de l'Enseignement.

02/166 - Etat du Personnel : création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint à la Qualité et au Développement de la Ville.

02/167 - Services à la Population - Direction Enseignement - Rémunération du personnel de surveillance et d'animation des restaurants scolaires.

02/168 - Etat du personnel - Ajustement des effectifs.

02/169 - Service Communication.

02/285 - Comité des Œuvres Sociales - Convention et versement d'une partie de la subvention.

Adoptés.

Chemise n°9

Rapporteur : Madame ESCANDE,  
Conseillère municipale déléguée

ETAT CIVIL - CIMETIERES

02/170 - Protocole d'accord : Ville de Lille Association du Mémorial Départemental des militaires morts pour la France en Afrique du Nord 1952-1962

Adopté.

Chemise n°13

Rapporteur : Madame ROUGERIE,  
Conseillère municipale déléguée

PROJETS ASSOCIATIFS

02/195 - Projets Associatifs - Aide au démarrage de projets associatifs - Subventions aux associations.

Adopté.

.../...

Chemise n°15

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,  
Adjointe au Maire

QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

02/204 - Agenda 21 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association HANDI TERRE pour la collecte sélective des déchets bureautiques des structures municipales.

02/205 - Agenda 21 : mise en place d'une Commission d'Information, de Suivi et d'Innovation autour de la CAFAC.

02/206 - Agenda 21 Lillois - Parcours " Découverte de la Qualité de l'Air " : convention et subvention à l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA).

02/207 - Campagne Eau - Convention et subvention à l'association Le Pas de Côté.

02/290 - Agenda 21 - Renouvellement de la convention entre la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine et l'Association ELISE (Entreprise Locale d'Insertion au service de l'Environnement) portant sur la collecte et la valorisation des papiers de bureau dans les structures municipales.

Adoptés.

ECLAIRAGE PUBLIC

02/208 - Diverses voiries - Travaux de création et de modernisation de réseaux d'éclairage - Marché de prestation de services sur appel d'offres ouvert.

02/209 - Remplacement des candélabres vétustes - Marché de prestation de services sur appel d'offres ouvert.

02/210 - Requalification de l'avenue de Dunkerque - Convention de Groupement de Commande entre LMCU et les Villes de Lille et de Lambersart - Signature.

02/211 - Instauration de la participation des constructeurs au financement des voies nouvelles et réseaux.

Adoptés.

Chemise n°17

Rapporteur : Monsieur SULMAN,  
Conseiller municipal délégué

SANTE

02/215 - Expérimentation d'un échangeur de seringues - Conventonnement - Santé.

Adopté.

.../...

Chemise n°19

Rapporteur : Madame DA SILVA,  
Adjointe au Maire

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

02/218 - Fournitures de bureau destinées au fonctionnement des services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

02/219 - Fourniture de champagne et de vins mousseux destinés à certaines manifestations - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

02/220 - Fourniture d'enveloppes imprimées destinées aux services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

02/221 - Fourniture d'aliments pour animaux, fourrage et produits connexes destinés au fonctionnement du Parc Zoologique, de la Ferme Marcel Dhénin et de la brigade canine - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

02/222 - Fourniture de consommables informatiques destinés au fonctionnement des services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

02/223 - Fourniture d'articles jetables pour les services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

02/224 - Fourniture de boissons non alcoolisées destinées aux manifestations municipales - Appel d'offres ouvert - Années 2003 à 2005.

Adoptés.

PRETS DE SALLES ET DE MATERIEL

02/225 - Prêts de salles et de matériel - Réduction d'un titre de recette.

02/226 - Gestion du matériel - Tarification modifiée.

Adoptés.

Chemise n°21

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,  
Conseiller municipal délégué

PATRIMOINE

02/259 - Patrimoine mobilier de la Ville - Récolement - Avenant à la convention passée avec la DRAC.

02/260 - Association des Villes Fortifiées - Appel de cotisations.

02/261 - Eglise Saint-Maurice des Champs - Restauration des vitraux - Appel d'offres ouvert.

Adoptés.

.../...

Chemise n°23

Rapporteur : Madame BOCQUET,  
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I.  
POUPONNIERE ET CRECHES

02/267 - Crèche Les Marmottes - Formation - Organisme IDIAME.

02/268 - Contrat Enfance - Projet de Quartier Centre - Association Artdooki.

02/269 - Crèche municipale Marie Curie - Formation - Organisme IDIAME.

02/270 - Crèche Saint-Sauveur - Formation - Organisme Concer.

02/271 - Crèche Familiale Lille-Sud - Formation - Organisme Concer.

Adoptés.

Chemise n°24

Rapporteur : Madame CAPON,  
Adjointe au Maire

ECOLES

02/272 - Indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs exerçant dans les écoles publiques - Taux 2001 - Réactualisation des loyers - Dotation unitaire de l'Etat.

02/273 - Classes d'environnement - Avenant au marché pour séjours en bordure de mer du Nord et de la Manche.

Adoptés.

ELECTIONS

02/117 - Fichier électoral - Modification des conditions tarifaires.

Adopté.

Chemise n°25

Rapporteur : Monsieur ORIOL,  
Conseiller municipal délégué

RESTAURATION SCOLAIRE

02/274 - Transports d'élèves demi-pensionnaires dans le cadre de la restauration scolaire - Prolongation de convention.

Adopté.

.../...

Chemise n°26

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,  
Adjoint au Maire

JEUNESSE - ANIMATION

02/275 - Délibération modificative - Projets Jeunesse-Animation - Attribution de subvention.

02/276 - Projets Jeunesse - Attribution de subvention.

02/277 - Mise à disposition de locaux par la Ville de Lille au profit de l'association "Club Léo Lagrange Arbrisseau" - Passation de convention.

02/278 - Accompagnement de projets de quartier - Attribution de subvention - Délégation Animation.

02/279 - Avenants à la convention du 14 décembre 2001 relatifs au programme d'action - Programme d'Animation Jeunesse 2002 - Loisirs des jeunes dans le Nord - Opération Ville-Vie-Vacances - Attributions de subventions.

02/280 - Avenant à la convention du 14 décembre 2001 relatif au programme global d'action - Subvention à l'association de jeunesse Tintin et Miloud.

02/281 - "Projet Mix" - Subvention de la Ville à l'association ESPACE JEUNES HELLEMES.

02/282 - Action de Sensibilisation aux jeux coopératifs : en direction des familles et des publics des Centres Sociaux et Maisons de Quartier lillois - Subvention de la Ville à l'association LE PAS DE COTE.

02/283 - "ZEM - Théâtre - Année 2002" -Subvention de la Ville à l'association LES NUITS DE WAZEMMES.

02/284 - Projets Jeunesse et Animation - Subventions de la Ville à l'association Rock In Fâches.

Adoptés.

Chemise n°27

Rapporteur : Monsieur VICOT,  
Adjoint au Maire

POLICE

02/286 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais aux propriétaires.

Adopté.

STATIONNEMENT ET TAXIS

02/287 - Stationnement payant sur voirie - Approbation du budget prévisionnel 2002.

02/288 - Vente de cartes de stationnement - Changement de tarif.

.../...

02/289 - Approbation du Budget Prévisionnel 2002 du parking du Nouveau Siècle.

Adoptés.

Je vous remercie.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Pâques pour ceux que je ne reverrai pas d'ici là et à très bientôt.

La séance est levée.

(Séance levée à 20 h).